

115 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE



**GLAISIER
DU PROVINOIS
UN METIER
UN LANGAGE**

33 COMMERÇANTS

C'est Dampierre, je préfère!

vous réservent
un accueil
sympathique



51000 CHALONS SUR MARNE

L'AUBE A PLEIN TUBE

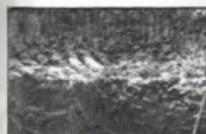


RADIO 10
99,9 FM

Nous préparons une étude sur les « Gens du Voyage » et les « Théâtres ambulants ». Il nous serait agréable que nos amis lecteurs et abonnés nous aident à approfondir le sujet en nous faisant part de leurs souvenirs et en nous signalant les documents qu'ils pourraient connaître : cartes postales, affiches, programmes, documents divers, rapports de police, avis de mairie, annonces de presse, photographies... (même en mauvais état !).

En particulier nous axons actuellement nos recherches sur la troupe LAMARCHE-BERTHIER D'HONT qui installait encore son théâtre sur nos places de ville, il y a une vingtaine d'années.

Par avance nous remercions de leur collaboration tous ceux qui voudront bien nous apporter quelques renseignements — même ténus — sur ce sujet.



5 GLAISIERES DU PROVENOIS
Marie-Béatrice Palanchini



16 LANGAGE DES GLAISIERES
Marie-Béatrice Palanchini



24 GLAISE ET TOPONYMES
Marie-Béatrice Palanchini



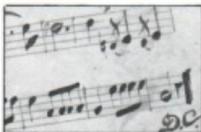
26 JEU DE LA PLAQUE
Marie-Béatrice Palanchini



31 JASÉES



32 BEL EN CHEIT



38 VALSE "LES DILETTANTES"
Manuscrit H. Aubert



40 LJOU



Crédit photographique : Coll. Commune Libre de la Ville Hte de Provins paru dans "Mineurs en argile" - Coll. satco - G. Roy.



FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la **Société des amateurs de folklore et arts champenois**, association Loi 1901, SIRET 3336 1151 011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 10.7/10.08.66 CCP 20041 01002 0000221 R 023 33 Châlons s Marne. Siège social : 21, rue d'Arcis 10170 Les Grandes Chapelles. Tél. 25 37 51 09. Antenne Mame : 40, rue des Artsans 51000 Châlons s Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Michel Coutant. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'envoi de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lyliane Mangot. Spiral photographique. Impression offset imprimérie Ledoux S.A. 51000 Fagnères. Imprimé en France.

La safac est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube, le Conseil Général de la Marne et la Ville de Châlons s Marne.

UNE EXCLUSIVITÉ SAFAC

à l'intention des Amateurs d'Art

TIRAGE LIMITÉ A 500 EXEMPLAIRES TOUS NUMÉROTÉS DE 001 A 500

Nous avons fait réaliser
cette magnifique reproduction
« Portrait de Mme de M... »
œuvre de l'artiste champenois
Anne François ARNAUD
né à Troyes, mort en 1846.

Toutes les nuances
voulues par l'artiste
ont été parfaitement rendues
par une sélection quadrichrome
manuelle.

L'impression offset
sur papier de grande qualité
en grand format 50 x 65 cm
a permis de dégager
de larges marges blanches
qui valorisent encore
le dessin.

Chaque reproduction
sera expédiée
sous tube carton fort.



Notre seconde reproduction — un portrait
peint par Watton — est en cours de
réalisation. Elle ne sera tirée qu'à 250
exemplaires en format 50 x 60.



OFFRE SPÉCIALE 7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F x 5 = 125 F)

Vous recevez 6 numéros
 et nous vous offrons
 en cadeau de bienvenue
 1 numéro gratuit supplémentaire
 (6 + 1 = 7 numéros !)

VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner
 Offrez-lui un abonnement
 Il profitera de notre offre de bienvenue
 (7 numéros pour le prix de 5)
 et votre abonnement personnel
 sera automatiquement prolongé
 d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits sur couché brillant 120 g.

BULLETTIN DE COMMANDE AU VERSO

ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 x 60 cm).

Tirage limité et numéroté.

Le premier dessin édité est un portrait de Mme de N. par A.-F. Arnaud († 1846).

BULLETTIN DE COMMANDE AU VERSO



A PARAÎTRE

L'artisan chocolatier
 La Nature de Lenclos
 L'héritage traditionnel en terre crüe

Les écrivains



COMPLETEZ VOTRE COLLECTION

ANCIENNE SÈRE Format 18 x 24 cm

- 2 Revue du tailleur de l'Aube
- 29 Val Perdu (Aube)
- 31 Contume de St Didier-Wassy
- 45 Centenaire aubeois
- 46 Les vignes de l'Aube et de l'Alsace (I)
- 47 Vieux Val à Celles (Aube)
- 48 Les employeurs (mémoires)
- 49 Les routes de Pléguen
- 61 Le carbonnager
- 62 Les routes de l'Aube
- 65 La fauche dans l'Aube
- 66 Le feu du ciel (Aube)
- 67 Revue des vigneronns lenclois (1811)
- 68 Une ferme à Channes (Aube)
- 69 Les vignes de l'Aube (II)
- 73 La soie (Aube)
- 74 Le chèvren et le rois
- 79 Brelours et merrains
- 83 Laitons à Channes (Aube)
- 84 Les vignes de l'Aube (III)
- 85 Les vignes de l'Aube (IV)
- 88 Chervans dans l'Aube
- 89 Lavons

NOUVELLE SÈRE Format européen

- 90 Le coin de chœur
- 91 La mezzette haubourtière
- 92 Biennettes de Romilly, à Sance (Aube)
- 93 Les vignes de l'Aube (V)
- 94 Le bagage tropen au XIX^e
- 95 La vannerie à Jours à Buziers (Hte M.)
- 96 Noces et farquans (50 dessins)
- 97 Billes et brasses à St Didier (Hte M.)
- 98 Les vignes de l'Aube (VI)
- 99 Vins et fromages (1500 recettes)
- 100 Le parter de Nogentais (Aube)
- 101 Cuisine traditionnelle (80 recettes)
- 102 Général d'Wassy (74 costumes)
- 103 Les vignes de l'Aube (VII)
- 104 Les vignes de l'Aube (VIII)
- 105 Apprenti coutelier à Forzy (Hte M.)
- 106/7 Contes d'Alsaciens (Isabelle BD)
- 108 La vie électrique
- 109 Les vignes de l'Aube (IX)
- 110 Revue de l'Aube
- 111 Grammaires
- 112 Costumes aubois du XIX^e
- 113 L'Aube de la Révolution
- 114 Chanoine 1930-1949 80 ans d'apprentissage
- 115 Objets premiers, en relief, un langage

BULLETTIN DE COMMANDE AU VERSO

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER VON ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNOLOGIES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
 chèque mandat CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TAMR 1988/1989

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DEBACHEZ CE BILLETIN, JOINDEZ-Y VOTRE REGLEMENT POSTEZ ALONDORHUI MEUSE

115



saldre Les Grandes Chapeilles 10170 Mary s Saïne
 saldre 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

**ABONNEMENT
 POUR UN AMI**

De la part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMEROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNOLOGIES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (facultatif) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
 chèque mandat CCP 221 R Châlons sur Marne

Date et signature

TAMR 1988/1989

- Normal 125 F
- Soutien 150 F
- Bienfaiteur 300 F
- Etranger 165 F

DEBACHEZ CE BILLETIN, JOINDEZ-Y VOTRE REGLEMENT POSTEZ ALONDORHUI MEUSE

115



saldre Les Grandes Chapeilles 10170 Mary s Saïne
 saldre 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

**REPRODUCTION
 TRPAGE LIMITE NUMEROTE**

JE DESIRE ACQUIERIR LA REPRODUCTION DU PORTRAIT DE
 Mlle DE N. PAR A.F. AINAUD AU PRIX DE 100 F (Tous
 L'UNITE)

en _____ exemplaires numérotés

(Les mandats sont adressés dans l'ordre de réception des commandes, le montant de
 la commande étant fixé)

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
 chèque mandat CCP 221 R Châlons sur Marne

(Envoyez les ordres accompagnés de règlement avant leur exécution)

Date et signature

TAMR 1988/1989

DEBACHEZ CE BILLETIN, JOINDEZ-Y VOTRE REGLEMENT POSTEZ ALONDORHUI MEUSE

115



saldre Les Grandes Chapeilles 10170 Mary s Saïne
 saldre 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

**JE COMPLETE
 MA COLLECTION**

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMEROS COCHES D'UNE
 COUPE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

OUI NON

Règlement à l'ordre de SAFAC joint par
 chèque mandat CCP 221 R Châlons sur Marne

ATTENTION: certains numéros sont en stock très réduit. Veuillez vous en tenir à votre demande avant 3 JUILLET

Envoyez l'ordre de paiement par chèque ou mandat à l'adresse ci-dessous

Envoyez l'ordre de paiement par chèque ou mandat à l'adresse ci-dessous

Date et signature

TAMR 1988/1989

DEBACHEZ CE BILLETIN, JOINDEZ-Y VOTRE REGLEMENT POSTEZ ALONDORHUI MEUSE

115



saldre Les Grandes Chapeilles 10170 Mary s Saïne
 saldre 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

L'étude sociolinguistique présentée ici est le sujet d'un mémoire de maîtrise préparé sous la direction de MM. Henri BOURCELOT et Jean-Claude BIBOLET et soutenu en octobre 1984 à F.U.E.R. de Lettres de Reims.

Je tiens à remercier personnellement :

M. BOURCELOT pour ses encouragements et son soutien.

MM. COLSON, directeur de la Sûreté des Mines de Sts Colombe, pour son accueil et sa documentation technique, LECLERQ pour la visite des différents chantiers, HAZE et HENNEBERT et les ouvriers glaisiers qui ont eu la gentillesse de répondre à mes nombreuses questions.

MM. les conservateurs de la Bibliothèque nationale qui m'ont guidée dans mes recherches.

MM. Claude BOISSET et Cyr BELCROIX, chef de section de la Bibliothèque Royale Albert 1^{er} de Bruxelles, M. HANOTE, conservateur adjoint de la Bibliothèque publique de la ville de Liège, J. LECHANTEUR, responsable de l'Institut de Dialectologie wallonne de l'Université de Liège, MM^{mes} A. HOLLE, conservatrice du Musée National de Céramique à Sèvres, N. LEBLANC, secrétaire de la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière à Troyes, M. PIONNIER, bibliothécaire de la ville de Provins, pour leur généreuse collaboration.

MM. les Maires de Chalaute la Petite et de Sourdun, J. MOUNIER, rédacteur en chef de la Revue de la Sûreté de l'Industrie Minière, M. le Bibliothécaire de l'Institut Culturel Italien à Paris, pour leurs précieux renseignements.

Mlle Christine MARTIN qui a traduit les textes allemands sur lesquels j'ai travaillé.

M. J.-P. MABRUT pour le prêt de ses cassettes et enregistrements personnels.

Merci encore.

Marie-Béatrice PALANCHIN.

glaisières du provinois



Carte de Corne de Champagne en 1763.
Cartographie Universelle Physique et Géographique pour l'Étude de tous les âges de l'histoire dressée par M. Philippe, Comte de Royat et Professeur d'histoire de l'Académie Royale des Sciences et Belles-lettres. A. Angers, 1768.

D'importants bancs d'argile sillonnent le sous-sol de la région provinoise. La présence de ces couches argileuses conditionne l'existence d'une industrie locale : l'exploitation des carrières d'argile du bassin de Provins, plus couramment nommées "glaisières" dans la région.

Ce bassin et celui des Charentes constituent actuellement les deux principaux sièges d'exploitation de l'argile en France. Par son importance, Provins se vit d'ailleurs surnommée "capitale de l'argile".

« Provins, capitale de l'argile... 600 000 tonnes extraites par an » in "Le Parisien Libéré" 12 août 1970.

Cette activité souvent méconnue des Provinois eux-mêmes, a considérablement influencé la vie économique locale, ainsi que les productions des potiers et céramistes.

Très certainement, le choix de l'activité des argilières comme sujet d'une étude sociolinguistique surprendra à juste titre le lecteur : l'existence de ces glaisières peut-elle recouvrir un intérêt sociolinguistique ?

Une des fins de la sociolinguistique est d'étudier la langue dans le contexte social donné. Aussi, observer et décrire les phénomènes linguistiques au sein d'une activité professionnelle semble précisément ressortir à cette intention.

Les premières démarches de l'étude entreprise à cet effet consistent en un travail de prospection sur le terrain. La visite des glaisières, le contact avec les ouvriers "glaisiers" témoins de pratiques artisanales et de méthodes modernes, permettent de prendre connaissance d'un milieu et d'une terminologie professionnels.

Ce n'est qu'après que les faits furent recueillis de source orale qu'intervinrent les recherches en bibliothèque qui devaient permettre l'approche linguistique des vocabulaires retenus et aboutir à l'étude sociolinguistique présentée ici.

Cette étude se présentera par conséquent sous une double forme. Il sera nécessaire, dans un premier temps, d'élaborer le corpus lexical de l'activité professionnelle concernée et d'expliquer ce lexique spécialisé, certes déroutant pour le profane.

Cette première partie descriptive, la plus concise possible, aura pour objectif principal la notation et la définition des termes qui composent ce vocabulaire, familiarisant ainsi le lecteur avec une terminologie professionnelle.

La découverte et la mise en évidence de ce glossaire permettront, dans un deuxième temps, de soumettre les vocabulaires consignés à une analyse sociolinguistique proprement dite.

L'étude de la formation et des caractéristiques du vocabulaire rencontré amènera ainsi à déceler l'influence de la profession sur le lexique.

Si l'existence des glaisières a, sans conteste, influencé l'économie locale, il paraissait intéressant d'élargir le champ de l'étude et de rechercher les répercussions éventuelles de celles-ci dans le domaine folklorique.

Ce travail s'attachera donc à considérer, en troisième point, les ramifications de l'activité concernée dans la vie locale et régionale.

Cette étude, essentiellement synchronique puisqu'elle se préoccupe d'un langage professionnel vivant : le vocabulaire des glaisiers de Provins en 1984, ne négligera pas pour autant l'aspect diachronique.

Un rappel historique permettra en effet de comparer des temps différents dans un milieu donné, de constater une évolution lexicale parallèle à celle d'une profession ; enfin et surtout, de justifier le choix du sujet pour une étude sociolinguistique en montrant l'impact de ce contexte socioprofessionnel sur la langue.

**ETUDE DESCRIPTIVE DES GLAISIERES
UNE INDUSTRIE LOCALE
RAPPEL HISTORIQUE**

L'industrie du département de Seine-et-Marne consiste surtout dans l'exploitation de ses carrières. Celles-ci fournissent principalement de "l'argile à poterie commune".

SEINE ET MARNE, Géographie, Histoire, Statistique, Administration par V.A. MALTE-BRUN.

Les premières exploitations d'argile remontent à l'époque médiévale.

Les origines : Une exploitation artisanale

Au XII^e siècle, époque de son développement commercial, Provins fabriquait des poteries de terre. Les potiers, les tuiliers et les briquetiers devaient eux-mêmes extraire à l'air libre l'argile dont ils avaient besoin pour confectionner leurs objets. Ces premiers exploitants de "terre à poterie", ou de "terre à foulon" destinés aux drapiers de Provins, étaient parfois désignés par le terme de "terriers" comme le furent Ragot et Jehan d'Aunoy.

Noms de deux exploitants d'argile cités dans un document pouvant être daté de 1350 environ.

Terre à foulon : Argile servant à dégraisser et à presser les draps, employée particulièrement ici pour une étoffe appelée "bretaine" ou "droquet" de Provins.

Ces premières exploitations, le plus fréquemment anonymes, connaissaient très souvent une structure familiale, purement artisanale.

Devant la nécessité de répondre à des demandes de plus en plus grandes, la recherche de nouveaux gisements et de nouveaux moyens d'extraction s'intensifia dans le bassin provinois, conduisant ainsi à la naissance de ce que Claude BOISSET appelle "l'exploitation rationnelle des argiles de Provins".

La Céramique dans le Provinois, les argiles et leurs utilisations, Claude BOISSET.

L'époque moderne : Une exploitation industrielle

En 1780 l'Almanach pour la ville de Provins signalait "des bancs inépuisables d'une argile pure et ductible fournissent des tuiles et des briques de la meilleure qualité".

Almanach historique et topographique de la Ville de Provins, pour l'année bissextile Mil sept cent quatre-vingt.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1803, dans son ouvrage "Minéralogie de Provins et ses environs", le Provinois Christophe OPOIX soulignait l'existence à Provins de différentes variétés d'argiles. Avec l'année 1850 s'annonçait l'ère industrielle. Cette date semble marquer la naissance de l'exploitation moderne des argiles du bassin de Provins. "La Feuille de Provins" du 25 novembre 1850, journal local, annonçait :

"L'arrondissement de Provins est redevable d'une découverte importante à un industriel aussi savant qu'il est chimiste distingué, M. Hamelin, qui a exploité en grand des terres et des forêts en Belgique, et dirigé des usines à minerai de fer, a constaté ce fait : que le sol des environs de Provins contient en grande abondance une substance minérale susceptible d'un développement industriel considérable."

"La Feuille de Provins", journal d'arrondissement, Faits Divers, samedi 25 novembre 1850, n° 47.

Pendant toute cette période et jusqu'à la fin du XIX^e, les tuiliers, les briquetiers et les potiers provinois n'ont eu à subvenir qu'à des besoins locaux.

Le développement industriel, à l'aube du XX^e siècle, augmente les besoins en matières premières : les industries de transformation nécessitent de plus en plus d'argile. Apparaissent alors les premiers spécialistes : les fournisseurs en matière première.

Avec le début de l'industrie naît une exploitation de type industriel qui extrait et traite l'argile avant de la fournir au fabricant.

Exploitation comportant un complexe industriel lui permettant le stockage, le traitement et le conditionnement de l'argile.

Le travail de l'argile, ou "glaise", devient ainsi progressivement une des principales activités industrielles de la région provinoise.

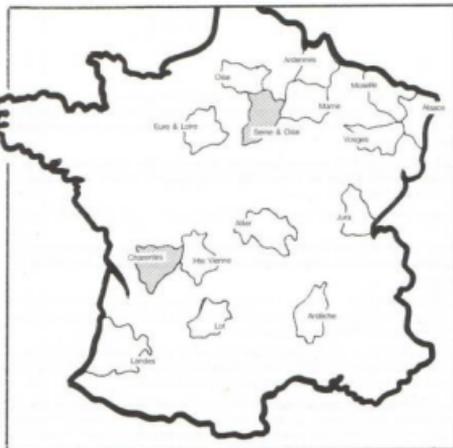
Glaise : L'Almanach de Provins pour l'année 1864 mentionne "l'extraction de glaise" à Longueville et Poigny.

Le Dictionnaire des Sols mentionne une distribution géographique quant à l'emploi du mot glaise :

"Dans l'Est et le Sud-Est on dit surtout glaise et terre grasse (ou leurs formes provinciales) ; ...Près de Paris, on dit terre glaise, p. 29.

Le sol mot glaise fut employé à l'origine par le personnel des glaisières pour désigner une argile de mauvaise qualité, impure et riche en fer, avant de se généraliser dans la région pour qualifier couramment l'argile.

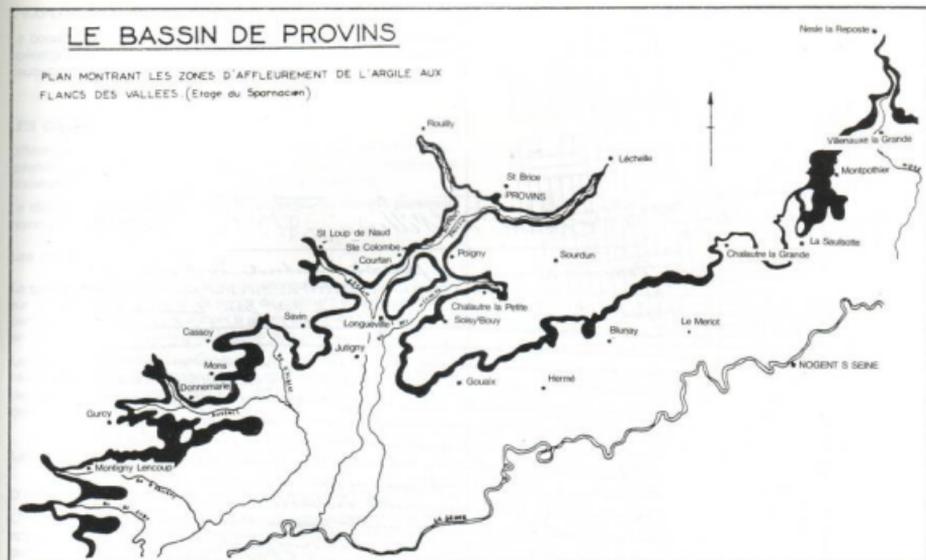
Carte établie d'après les Manuels RORET et montrant les principaux sièges de l'argile en France au XIX^e siècle.



Principaux sièges d'exploitation de l'argile en 1864.

LE BASSIN DE PROVINS

PLAN MONTRANT LES ZONES D'AFFLEUREMENT DE L'ARGILE AUX
FLANCS DES VALLÉES (Etage du Spornocén)



Le Bassin de Provins, carte géol. de l'I.G.N.

LES GLAISIERES DE PROVINS

La naissance des glaisières

Vers 1900, des gisements d'argile sont reconnus dans la région de Provins. Dès lors apparaissent les premières exploitations à St Loup de Naud et à Provins, entraînant de ce fait une mutation professionnelle locale.

Dans l'après-guerre de 1914-1918, la généralisation des travaux de prospection révèle que la région provinoise peut fournir d'importants tonnages d'argiles réfractaires de qualité — utiles aux industries du feu, particulièrement à la sidérurgie — et également des argiles céramiques. Le nombre des chantiers se multiplie alors. Par cette nouvelle dimension des exploitations nous pouvons à proprement parler des carrières d'argile, plus couramment appelées **"glaisières"** dans la région.

Le terme **glaisière** fut employé en 1782 par d'Holbach pour désigner un terrain d'où l'on tire de la glaise.

Les exploitations d'argile ne sont pas classées dans la catégorie des mines mais dans celles des carrières. Il s'agit en fait d'une différence de statut juridique. En ce qui concerne les mines, le droit d'exploiter n'appartient pas au propriétaire du sol mais il est concédé par l'administration à une entreprise, pour ce ou à des carrières, l'entreprise doit acheter le droit d'exploiter au propriétaire du sol-soi qui en reste maître.

La configuration des glaisières

Différents chantiers se partagent l'extraction et le traitement de la glaise.

Les premières exploitations modernes s'effectuèrent à ciel ouvert, c'est-à-dire en surface, pour des raisons de rentabilité et surtout par absence d'une technique et d'un personnel spécialisé requis pour une exploitation souterraine.

Cependant, l'argile du sous-sol de la région provinoise s'étant révélée d'une qualité remarquable, s'ouvrirent alors des exploitations à plus grande profondeur, par puits et galeries boisées. L'extraction en galerie souterraine s'intensifia jusqu'à devenir l'unique méthode d'exploitation pendant une cinquantaine d'années.

En 1984, nombre de chantiers souterrains ferment peu à peu, marquant ainsi la disparition progressive de ce type d'exploitation. Pour des raisons socio-économiques, l'exploitation à ciel ouvert connaît un nouvel essor, mais l'extraction en surface fait appel aujourd'hui à des techniques modernes très poussées.

L'activité des glaisières comporte, outre l'extraction de l'argile, son traitement et son conditionnement, à savoir les transformations qu'elle subit dans les diverses usines de traitement selon l'utilisation envisagée.

LOCALISATION DU BASSIN DE PROVINS

Mis en évidence en 1856 au moment de l'édification du viaduc de Longueville, le bassin de Provins s'étend sur trois départements la Seine-et-Marne, l'Aube et la Marne.

Situé à soixante kilomètres environ du Sud-Est de Paris, sa longueur est de soixante-dix kilomètres et sa largeur d'une vingtaine de kilomètres.

Celui-ci, qui a longtemps dominé la production d'argiles, est le seul qui présente encore aujourd'hui un type d'extraction en galeries souterraines.

Pierre MARTINAND écrivait en 1948 : « Le bassin de Provins est probablement le premier du monde pour sa richesse, son homogénéité et ses réserves (...) "Une cité peu connue, une industrie méconnue par P. MARTINAND, maire de St Brice, in L'Opinion de Seine-et-Marne du mercredi 11 février 1948.

Les exploitations d'argiles s'étendent entre Montereau, siège des plus anciennes carrières d'argile, et Sézanne, dans la Marne. Provins, centre du bassin, constitue le groupe essentiel. Parmi les différentes sociétés d'exploitation, la Société Denain-Anzin Minéraux de Ste Colombe est la plus importante.

L'ACTIVITE DES GLAISIERES

LES OUVRIERS "GLAISIERES"

Les "mineurs en argile" qui travaillaient dans des carrières, et à qui l'on attribua le qualificatif de **glaisiers**, n'obtinrent véritablement leur statut de mineur que très tardivement.

« 9 décembre 1970 », *Le Mat Français*, A. PEYREFITTE, *Flon*, 1976, chap. 24 "Les gueules grises" pp. 440-492.

Le "mineur", le "rouleur", l'"encageur", le "treuiliste" et tout le personnel des glaisières sont encore appelés couramment aujourd'hui **"glaisiers"** ou **"ouvriers glaisiers"**.

L'EXPLOITATION SOUTERRAINE

Le boisage des galeries, la disposition d'un système de sécurité sont les opérations préalables qu'exige l'exploitation en galeries souterraines pour permettre l'extraction de l'argile.

LES GALERIES

Différentes galeries constituent le sous-sol ; elles sont de trois sortes : galeries principales, galeries secondaires, galeries d'exploitation, et possèdent en commun une terminologie qui les caractérise.

Le **ciel** désigne le plafond ou toit, le **pied** qualifie le sol et le **parement** nomme le côté de la galerie.

Les galeries principales

La **galerie de traçage** est une galerie de reconnaissance. Traçant une ligne sur un plan pour reconnaître l'existence du gisement et ses qualités, elle permet de sortir la terre et de creuser la galerie principale. L'accès à celle-ci se fait ensuite soit de plain-pied, soit par plan incliné, soit par puits.

La **galerie de roulage** assure la vie du chantier et principalement l'évacuation de l'argile à l'extérieur. Un refuge tous les cinquante mètres est destiné au personnel, afin de permettre aux wagonnets de circuler dans la galerie.

Les galeries secondaires

D'autres galeries de roulage existent à côté de la galerie principale.

L'intersection de la galerie principale et d'une galerie perpendiculaire est appelée le **carré**, alors que l'**aiguillage** désigne le point de bifurcation de la galerie de roulage et d'une galerie en fourche.

Les galeries d'exploitation

Elles présentent la caractéristique de ne point posséder de semelle, c'est-à-dire de ne pas avoir un sol boisé.

La **galerie de défilage** est le lieu où s'effectue l'arrachage de la glaise, celle des secteurs d'exploitation au mineur continu étant plus large.

Cette galerie a une autre appellation : **boyau de ruine**. En effet, les ouvriers glaisiers ont préféré une terminologie plus simple et surtout plus imagée, mais tout le personnel des glaisières emploie désormais couramment cette expression.

Mesurant dix à quinze mètres, cette galerie accède aux coupons de défilage.

Le **coupon de défilage** est une **galerie touche-à-touche**, ainsi nommée car elle est contiguë aux autres coupons. Elle est abandonnée après son exploitation.

Toutes ces galeries sont soutenues par des pièces de bois assemblées par des entailles.

LE BOISAGE

Avant d'entreprendre l'extraction de l'argile, les ouvriers glaisiers doivent effectuer le **boisage** des galeries de roulage et secondaires, ceci afin d'éviter les effondrements ou les éboulements dus à la poussée du terrain. Ils utilisent à cet effet le bois d'accacia, moins putrescible que le pin ou le sapin.

L'opérateur du boisage consiste en fait à consolider les galeries de mine en leur fabricant des cadres trapézoïdaux.

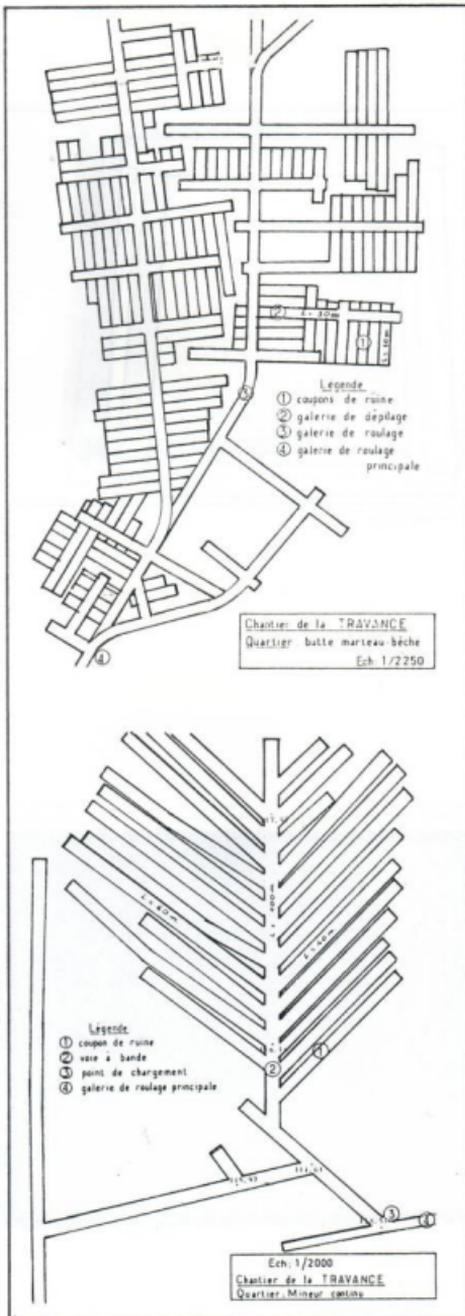
Le cadre

Différentes pièces de bois entrent dans la fabrication d'un cadre : le **poteau**, pièce dressée verticalement, maintient chacun des parements de la galerie ; le **chapeau** soutient son ciel ; la **semelle** presse son pied.

Le **cadre à semelle** est un cadre complet à quatre éléments comprenant les deux poteaux, le chapeau et d'un chapeau.

Le **cadre sans semelle**, encore appelé **cadre-à-pieds-nus**, se compose uniquement de deux poteaux et d'un chapeau.

Un boisage spécial est propre au carré. Il comporte deux gros cadres, dont l'écartement et le maintien sont assurés par deux pièces transversales aux chapeaux : les **faux-chapeaux**.



La confection du cadre

Les procédés de soutènement des galeries n'ayant pas changé depuis l'origine des exploitations souterraines, certains outils, employés également autrefois pour l'extraction de la glaise, demeurent utilisés pour le boisage.

L'herminette, petite hache dont le fer est perpendiculaire au manche, est employée pour entailler et serrer les bois.

Le hoyau est une petite houe à lame plate et recourbée, employée pour défoncer le sol.

La cognée, grosse hache biseautée, permet de couper les bois cassés pour la réparation.

La pose du cadre nécessite plusieurs étapes. Après avoir posé la semelle, les ouvriers placent les poteaux sur les entailles puis, en dernier lieu, le chapeau, ayant recours à différentes pièces boisées.

Les fiches sont les éléments qui, enfoncés croisés dans l'argile, maintiennent le premier poteau et facilitent la pose du second.

Le coin désigne une cale qui rend possible le resserrement du cadre.

La plaquette est une sorte de coin posé à la verticale entre le chapeau et le ciel pour appuyer le chapeau sur les poteaux.

L'étrésillon ou **buton** sert à garder l'intervalle entre deux cadres, dont le nombre est généralement de trois par mètre.

Le chandelage est l'opération qui consiste à renforcer les cadres des galeries de travail au mineur continu, en plaçant une **chandelle** ; cette poutre servant d'étai délimite ainsi un premier compartiment pour le convoyeur qui transporte la glaise, et un second pour le déplacement du personnel et des **lorries**, wagonnets plats transportant les bois.

Un boisaage préventif

Un boisaage préventif a pour but de protéger le mineur qui travaille à l'arrachage de la glaise. Celui-ci introduit, dans l'intervalle existant entre le ciel de la galerie et le chapeau du cadre, des pièces de bois appelées **boquets**.

Généralement disposés par trois, ils sont appuyés en porte-à faux sur deux ou trois cadres. Si un bloc d'argile se détache, il fait craquer les boquets, le bruit prévenant ainsi le mineur du danger. La pose des boquets est momentanée ; ceux-ci sont retirés une fois l'extraction et le chargement de la glaise terminés.

LA SECURITE

La mise en place d'un système de recueillement des eaux et de ventilation de l'air tend à éviter les inondations et l'asphyxie.

L'exhaure

L'eau arrive dans les galeries généralement après l'extraction. Pour réduire les risques d'inondation du chantier, un dispositif d'épuisement des eaux d'infiltration ou exhaure est installé pour recueillir l'eau au fond et à l'entrée du gisement.

Le batardeau, situé à proximité des lieux d'exploitation, recueille l'eau au fond du gisement. Arrêt provisoire, le batardeau, ancré au pied des parements de la galerie, permet de confectionner ensuite un barrage proprement dit. Par pompage, l'eau est alors évacuée à l'extérieur du chantier.

L'albraque est une petite descenderie destinée à recevoir les eaux provenant des batardeaux. Celles-ci sont véhiculées des batardeaux par pompe immergée vers une albraque. Là, elles sont reprises par des pompes plus puissantes pour l'évacuation au dehors du gisement.

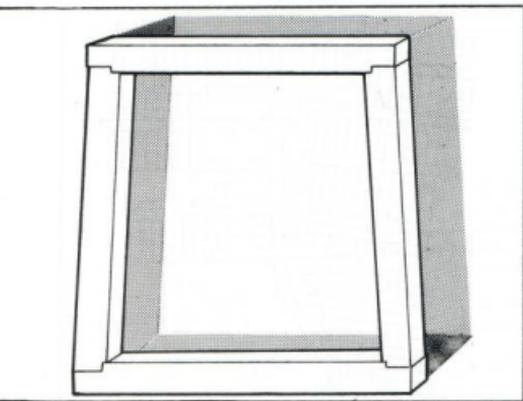
L'aérage

L'objectif de l'**aérage** est de donner aux ouvriers l'air nécessaire à leur respiration, de diluer et d'éliminer les gaz dangereux, de fournir l'air utile à la combustion des lampes à flamme, et d'abaisser la température afin de réduire l'impression de chaleur.

L'aérage naturel ne suffisant pas, l'aérage des chantiers est donc assuré par un dispositif de ventilation.

La recherche du grisou

Le **grisou**, gaz inflammable et explosif se formant à l'abri de l'air, résulte de la décomposition des bois de mine. Léger, il se diffuse facilement, se mélangeant progressivement à toute l'atmosphère du chantier, capable aussi de provoquer l'asphyxie.



Galerie cadre complet

CHANTIER SOUTERRAIN. LA TRAVANCE. Galerie principale



La recherche et le dosage du griso constituent donc une prévention indispensable pour diminuer les dangers. Sa détection s'opère principalement au moyen d'une lampe à flamme, composée d'un tamis métallique, dite **lampe de sécurité**.

L'ABATTAGE

L'**abattage** consiste à extraire l'argile. Ce travail est encore appelé **dépliage** ou, en terme de glaisier, **ruine**.

Le mineur arrache la glaise, face au mur d'argile qui porte le nom de **front de taille** ou **butte**, pour les glaisiers.

Depuis le début des exploitations, et ce jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'abattage était entièrement artisanal.

Les ouvriers mineurs devaient, pour extraire l'argile, "tirer à la truette", ou avoir recours à l'exploit.

Vers 1915, la méthode au "fil" permit l'extraction des blocs de glaise. Celle-ci fut amenée par des industriels belges qui exploitaient eux-mêmes des argiles à cette époque. Cette méthode introduisit le "crochet". Ce nouvel outil devint un des instruments indispensables à la panoplie du mineur. Celle-ci se composa alors du crochet, du pic, d'un appareil à roulette ou "carotte", du hoyau, de l'herminette, des "mouches", d'une pelle et d'une meule émeri, les ouvriers devant eux-mêmes allonger leurs crochets.

C'est l'arrivée de la mécanisation en 1953, avec le marteau-bêche, qui bouleversa les méthodes extractives.

L'abattage se fait actuellement selon deux procédés distincts : le marteau-bêche et le mineur continu.

L'abattage au marteau-bêche

Le **marteau-bêche**, dont l'apparence est identique à celle d'un marteau-piqueur, possède à son extrémité une lame d'acier large et plate. La forme particulière de cet outil explique la formation de son nom par l'association des deux substantifs qui le caractérisent.

Actionné par le mineur, le marteau-bêche détache des pains d'argile de la butte. Le pain ainsi découpé s'appelle une **banane**.

L'abattage au mineur continu.

Le **mineur continu**, dont plusieurs types sont de fabrication locale, est un engin mécanique d'abattage automatique. Le bras, commandé par un ouvrier mineur, dessine un mouvement de va-et-vient de gauche à droite et, réciproquement, de bas en haut.

Le **convoyeur à bande** récupère l'argile extraite et l'achemine par tapis roulant jusqu'au point de chargement du quartier de dépliage.

L'extraction dans les zones d'abattage s'effectue par une méthode rabattante qui part du fond de la galerie pour revenir vers le début du gisement, et par l'exploitation de coupons parallèles et contigus. Le personnel des glaisières appelle ce procédé le **dérivage**.

LE ROULAGE

Le transport des blocs argileux dans la galerie de roulage et leur évacuation à l'extérieur du chantier se nomme le **roulage**.

Le rouleur sortait autrefois l'argile à l'aide d'un cheval ou d'une brouette, avant de pousser manuellement le wagonnet chargé de glaise. A ce "roulage à bras" a succédé un roulage motorisé. Les wagonnets sont aujourd'hui tirés par un engin de traction sur rails, dont les premiers modèles furent confectionnés à partir de moteurs d'automobiles.

Le roulage est assuré au moyen d'un **locotracteur**.

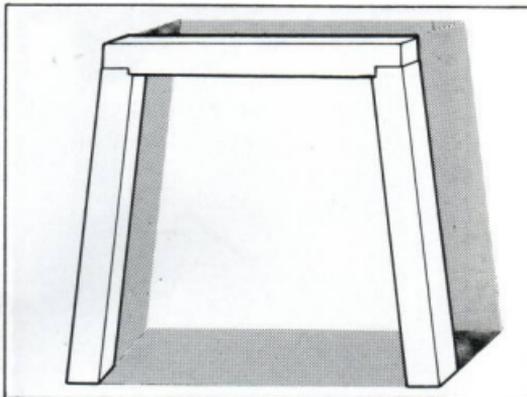
Le wagonnet destiné au transport de la glaise, qui présente l'originalité de basculer sur le côté droit ou gauche pour vider les pains, est une **capote**.

Un support de sécurité, la **béquille**, est fixé au dernier chariot pour empêcher le train de partir à la dérive.

L'EXPLOITATION A CIEL OUVERT

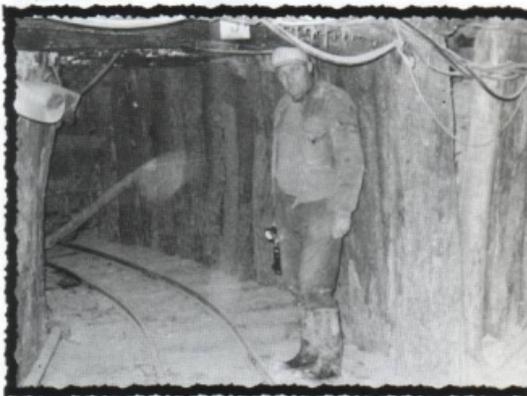
Les premières exploitations à ciel ouvert du début du siècle, qui combinaient parfois extraction en surface et en profondeur, utilisaient pour l'arrachage de la glaise, les mêmes outils que ceux employés pour l'abattage artisanal en galeries souterraines.

Après une période d'interruption, les exploitations en surface ont réouvert vers 1965. Depuis les années 80, cette méthode connaît un nouvel essor. La multiplication de ce type de chantier s'explique par des raisons socio-économiques, ce procédé permettant un grand rendement.



Galerie cadre à piers-murs

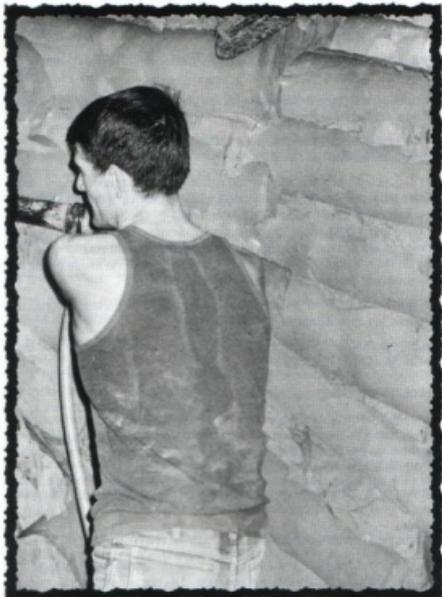
CHANTIER SCUTERRAIN. LA TRAVANCE. Galerie secondaire de roulage permettant de distinguer les poteaux des cadres.



Les photos présentées ici ont été prises en avril 1980 au cours de la visite des différents chantiers de la Sidé Denain-Anzin Minéraux de Ste Colombe. Le chantier soudanais de la Travaire, les ciels ouverts de Chataure et St Genest, les usines de traitements des argiles de Bellecroix et de Beaulard.

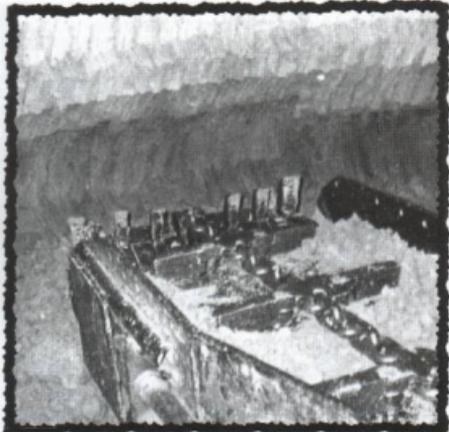


Abattage au marteau-bêche. Décomposition des quatre prises de mouvement.





Abattage au mineur continu : L'ouvrier et sa machine.



Extrémité du bras de la machine qui arrache l'argile de la butte.

L'argile extraite tombe sur le convoyeur à bande qui le déverse dans le wagonnet.



Le roulage : Locomoteur et caisses chargées à la sortie de la galerie principale.



Ces chantiers à ciel ouvert font appel à présent à des techniques extractives modernes très poussées venant, en grande partie, de l'étranger.

LE TERRASSEMENT

L'extraction en surface exige dans un premier temps un travail de terrassement. L'excavation, les travaux de déblai, notamment l'extraction des calcaires, des sables et des marnes, sont assurés au moyen de puissantes machines.

Le **scraper** aide au décapage du terrain, ainsi que la pelle hydraulique nommée **pelleteuse**.

Le **crawl**, appareil alimenté par un compresseur, est nécessaire en sol extrêmement dur pour le forage du gisement.

Le **buldozer** est employé pour le nivellement et le déblaiement.

La **niveleuse** rend possible l'aplanissement des pistes d'accès au chantier.

Le **dumper**, tombereau automoteur d'une contenance de trente tonnes, à benne basculante, assure le transport des matériaux.

L'ABATTAGE

L'extraction de l'argile à ciel ouvert s'opère au moyen d'un **mineur continu**, de fabrication allemande, du même type que l'appareil utilisé pour l'exploitation souterraine, et de la **pelleteuse**, servant également à l'arrachage de la glaise.

L'argile découpée par le mineur continu est récupérée sur des **sauterelles**, mécanisme de manutention mobile à bande, puis sur des **convoyeurs**. Ceux-ci représentent ici un moyen de transport à tapis roulant en circuit fermé, qui apporte l'argile sous le hangar de stockage.

Les argiles extraites présentent deux grandes qualités distinctes : les argiles à **faïence**, requises pour la fabrication d'objets céramiques et les argiles **réfractaires**, plus fortes en alumine, permettant d'établir des briques ou des bétons réfractaires.

Ces argiles peuvent être vendues sous leur forme brute ou subir divers traitements dans l'usine de transformation.

Des camions de carrière "Diamond", d'une contenance de dix tonnes, assurent l'acheminement de la glaise vers ces usines.

LE TRAITEMENT DE LA GLAISE

Durant la période artisanale, la totalité de la production argileuse était vendue brute aux utilisateurs. Seul un triage manuel s'effectuait en surface, à proximité des exploitations. Ce triage de la glaise, qui fit appel à une main-d'œuvre féminine et enfantine dans les années 1950, consistait à départager les argiles selon leur grain et à "**dépucher la terre**". Ce travail avait pour but d'enlever les pointes de fer ou "puces" se trouvant dans l'argile, avec une curette ou un petit appareil constitué d'un morceau de crochet élargi à son extrémité et d'une poignée en bois. Fabriqué par les ouvriers glaisiers, ceux-ci appelaient cet outil un "**fouillo**".

Lorsque les exploitations prirent leur essor, l'idée de transformer les argiles sur place se fit jour. Ainsi apparurent les usines de traitement, dans lesquelles la glaise subit différentes transformations selon l'utilisation envisagée.

Le **déchiquetage** découpe l'argile en petites lamelles.

Le **broyage** la réduit selon la granulométrie désirée par le demandeur.

Le **séchage** consiste à faire passer l'argile déchiquetée au séchoir.

La **recomposition** désigne l'opération qui donne lieu à un mélange d'argiles reconstituant la qualité demandée par l'acheteur.

Depuis 1924 environ, un certain nombre de fours continus, destinés à la calcination des argiles crues, ont été construits dans la région de Provins. Les Ets Etienne Henry mirent en service, à St Brice, en 1929, un four dit "**four belge**".

La Céramique dans le Provinois, les argiles et leurs utilisations, Claude BOISSET.

Le produit obtenu dans ces fours spéciaux est la **chamotte**. Celle-ci, employée dans de nombreuses fabrications céramiques, est également utilisée comme dégraissant des produits réfractaires.

Les argiles, parfois livrées en vrac, subissent aussi l'**ensachage** puis, le **camionnage**. Elles peuvent être également acheminées par voie ferroviaire.

Cette étude descriptive fait apparaître le contraste entre une technique artisanale et une technique "mécanisée", l'exploitation actuelle en galerie



Vue d'ensemble.

Chantier à ciel ouvert de St Genest. Les photos permettent d'apercevoir les différentes couches de dépôts sédimentaires : calcaire, marne, sable et argile.

A gauche le bassin de recueilllement des eaux polluées.



marquant en quelque sorte une transition entre ces deux techniques d'exploitation.

La multiplicité des tâches en galeries souterraines explique l'abondance des termes recensés. Au contraire, les techniques les plus récentes révèlent une économie de moyens et, par conséquence, de termes.



Mineur continu : strates horizontales.



Pelleteuse : strates verticales.

Charrier à ciel ouvert, détail : le front d'abattage. Selon les machines employées pour l'extraction, deux configurations distinctes se dessinent :

Une pelleteuse en action.



Ces remarques sont autant de caractéristiques lexicales que tentera d'analyser plus précisément la seconde partie de cette étude.

C'était dans cette ambiance inconfortable que l'ouvrier glaisier, torse nu, armé d'une espèce de raclette à longue tige, creusait des sillons de deux centimètres de large environ espacés parallèlement d'une vingtaine de centimètres sur une profondeur à peu près semblable pour, ensuite, découper des blocs approximativement cubiques de vingt centimètres de côté au moyen d'un fil d'acier, genre fil à couper le beurre.

J'écris au passé en raison de ce que je me place à l'époque où je descendis pour la première fois dans une mine; je pouvais avoir onze ans.

Depuis les méthodes d'extraction se sont modernisées. Peut-on dire que le marteau-bèche pneumatique qu'utilisent désormais les mineurs — s'il autorise un meilleur rendement — améliore sensiblement les conditions de travail ?

Celles-ci demeurent pénibles, d'autant plus que dans ces galeries où, auparavant, le silence n'était troublé que par le bruit de roulement des wagonnets et de la chute des gouttes d'eau perlant en souf-fle de la voûte des galeries, se répécute désormais celui assourdissant de ces nouveaux engins d'une vingtaine de kilos et portés à bout de bras.

Les blocs extraits — de mi provenant du racle à l'époque vers l'extérieur au moyen de différents selon la nature et

J'ai connu le roulage effect travail du "rouleur" n'était pas celui du mineur affecté à l'exté- ment de l'effort physique qu'il pousser — ou parfois retenir subissamment en permanence l'effe température entre l'extérieur tions particulièrement sensibles

La Rueille aux Vignes, Cyr Belcroix (extrait).

langage des glaisiers

LE VOCABULAIRE DES GLAISIRS

FORMATION ET CARACTÉRISTIQUES DU LEXIQUE

L'analyse lexicale des termes définis précédemment met en évidence la diversité des modes de formation de ce corpus. La création de mots propres à l'activité des glaisiers s'opère par composition, par dérivation, ou encore, par néologie sémantique. Le lecteur remarquera aisément l'importance des termes empruntés dans la constitution de ce lexique professionnel. Ce phénomène d'emprunt fait appel soit aux vocabulaires courants et techniques, soit encore aux dialectes et aux langues étrangères.

La consultation de plusieurs dictionnaires de langue a rendu possible cette approche lexicale.

La préférence du **Lexis** au **Nouveau Petit Larousse** s'explique par l'abondance du lexique recensé puisque ce dictionnaire compte plus de soixante-seize mille mots, s'attachant à "décrire le lexique du français dans sa plus grande extension".

Préface, Lexis en 2 vol., vol. I, Librairie Larousse, 1977, p. VI.

Le **Petit Robert**, qui vise à "décrire le phénomène complexe qu'est la vie du langage", a permis, en utilisant l'édition de 1963, de situer les termes étudiés dans l'état actuel du lexique.

REY Alain, Présentation du Dictionnaire, Petit Robert I, ed. pour 1963, p. IX.

Parfois, une recherche complémentaire s'est imposée — notamment lorsque le terme envisagé ne figurait dans aucun de ces deux dictionnaires de langue — avec le recours à un dictionnaire encyclopédique, en l'occurrence le **Grand Larousse Encyclopédique** édition de 1960.

Enfin, excepté d'autres dictionnaires de langue ou ouvrages spécialisés compilés spécialement pour l'explication du mot "chamotte", l'usage de dictionnaires étrangers fut indispensable pour l'étude de ce mot et des termes d'origine anglo-saxonne.

Le souci de cette étude lexicale n'est pas de présenter une explication étymologique et historique systématique pour chacun des vocables concernés, données aisément repérables dans les dictionnaires. S'attacher en revanche à étudier la structure du vocabulaire des glaisiers et à cerner les caractéristiques de celui-ci semble assurément plus adéquat dans le cadre d'une approche sociolinguistique.

La Rueille aux Vignes, Cyr Belcroix (extrait).

Mais je t'ai parlé d'une glaisière abandonnée. Je ne peux laisser passer l'occasion de l'entretenir d'une matière qui constitue la richesse du sous-sol de la région de Provins et de ses procédés d'extraction.

La glaise — argile plastique, molle et compacte dans son état naturel, de couleur grise — sert à la fabrication de matériaux réfractaires et des céramiques.

Le sous-sol de la région en contient en quantité importante.

Son exploitation semble remonter au début du

XIX^e siècle, mais, pendant un certain temps, seuls les bancs supérieurs — d'une épaisseur relativement faible (8 à 10 mètres au maximum) — étaient exploités à ciel ouvert, c'est-à-dire en carrière. C'est du moins ce qui ressort de la remarquable étude de Monsieur Hippolyte Laroque — "GÉOLOGIE DESCRIPTIVE DU BASSIN DE LA VOULZIE" (*Imprimerie Commerciale de E. Porcheret — Tournesier, Provins 1891*) —

Bien que celle généralement extraite soit de couleur grise ou blanche, on en trouve d'autres noirâtres, jaune pâle, violacés, rose tendre dont les qualités diffèrent, ce qui impliquait un tri soigneux

de ces argiles avant de les diriger pour la qualité inférieure porcelaineries comme Limoges supérieure —

Il est surprenant qu'aucun songé à établir sur les lieux même usine de traitement et de tri matière, hormis la tuilerie abandonnée depuis longtemps — la route de Champbenoit.

En l'absence d'usine de glaise doit être acheminée vers

LA STRUCTURE DU LEXIQUE

LA COMPOSITION

La composition est la formation de nouvelles unités lexicales "à partir d'éléments autonomes déjà intégrés dans la langue".

DESIRAT & HORDE, *La Langue française au XIX^e siècle*, Bordas Paris 1976, p. 175.

Les morphos sont fréquents — mais pas uniquement — des unités de deux éléments, souvent reliés graphiquement par un trait d'union : "marteau-bêche".

Les unités lexicales à deux éléments

Elles sont formées soit de deux substantifs, soit d'un adjectif et d'un substantif — ou inversement — servant à désigner une chose qui a une double fonction ou une double spécialité : **marteau-bêche**, **mineur continu**, exception faite du composé **faux-chapeau** qui désigne un simple objet.

Dans les formes composées **marteau-bêche** et **mineur continu**, l'unité lexicale à deux éléments est en fait la forme elliptique d'un syntagme réduit à deux éléments, le second déterminant le premier : *marteau pneumatique en forme de bêche*, *mineur qui travaille en continu*.

L'absence de trait d'union n'interdit pas de reconnaître ici un terme composé. La juxtaposition des deux mots **mineur continu** suffit en effet à créer un composé : une unité lexicale caractérisée par un nouveau signifié, ou contenu sémantique, unité dont les deux éléments constituants ne peuvent être disjointés sans en changer absolument le sens. Le seul substantif "mineur" renvoie à l'ouvrier qui travaille dans une mine, alors que la forme composée "mineur continu" désigne un engin mécanique.

Outre cette structure binaire des mots composés, une dizaine d'unités lexicales formées de plus de deux éléments caractérisent le lexique étudié.

Les unités lexicales complexes

Dans ces unités complexes, encore appelées syntagmes nominaux, des mots simples, tirés du fond lexical commun, acquièrent un sens particulier, spécifique, par association avec d'autres mots simples, créant ainsi une unité nouvelle : "cadre à semelle".

Ces formes complexes ont un rôle désignatif ; elles ont pour fonction d'énumérer dans une même unité complexe toutes les caractéristiques techniques d'un objet fabriqué ou d'une machine".

GILBERT Louis, *La Spécificité du terme scientifique et technique*, *Langue Française N° 17*, Larousse 1973, p. 17.

Elles sont composées de deux lexèmes ou plus, liés entre eux par un élément prépositionnel auquel réfère Pierre GILBERT sous la désignation de "joncteur".

GILBERT Pierre, *Principaux faits observés*, *Langue Française N° 2*, 1969.

Ce lien est exprimé ici par l'emploi des prépositions "sans", "de" et "à", qui rendent explicite le rapport de liaison entre les éléments lexicaux.

L'emploi de la préposition SANS

Cette préposition privative unit deux substantifs simples, "cadre" et "semelle", pour former le nom d'un objet qui revêt une double caractéristique : **cadre sans semelle**.

L'emploi de la préposition DE

Liant également deux substantifs, elle introduit le déterminant du premier et donne ainsi le sens spécialisé du nouveau mot créé : **coupon de dépiéage**, **galerie de dépiéage**, **galerie de roulage**, **galerie de traçage**, **lampe de sécurité**.

L'emploi de la préposition A

Elle met en apposition deux mots simples : **cadre à semelle**, **convoyeur à bande**, ou un simple substantif et un élément déjà composé : **cadre à pieds-nus**. Claude DESIRAT et Tristan HORDE parlent dans ce cas précis de "surcomposé".

DESIRAT & HORDE, p. 176.

L'ellipse de la préposition

La préposition "EN", qui commande au sens de la forme composée galerie touche-à-touche : **galerie en touche-à-touche**, disparaît du syntagme. Il ne subsiste alors qu'une forme juxtaposant le substantif et la locution adverbiale.

Cet emploi des prépositions concourt à la création de nouvelles unités lexicales. Des mots tirés du vocabulaire général forment par combinaison avec d'autres mots, des composés ayant un sens spécialisé, souvent technique.

L'étude de ces termes appelle ainsi certaines remarques d'ordre syntaxique quant à leur procédé de création. Nous retiendrons en effet la réduction de syntagmes à de simples formes nominales, le recours à la juxtaposition, l'emploi ou l'ellipse des prépositions.

De fait, la limite, pour les linguistes, entre ce qu'ils nomment le "tour syntaxique" et le mot composé reste difficile à cerner. C'est pourquoi, ces formes composées posent bien des problèmes de terminologie, différente selon les linguistes. André PHAL parle de "dérivation syntagmatique", Bernard POTTIER les regroupe sous le terme de "lexies complexes", Emile BENVENISTE propose le mot "synapsies".

PHAL André, *La part du lexique commun dans les vocabulaires scientifiques et techniques*, *Langue Française N° 2*, 1969, p. 76.

Pour chacune des formes étudiées ici, il est impossible de disjointer ses éléments constituants sans qu'elle perde son unité de sens. Tous les termes analysés ont effectivement pour trait commun de comporter plusieurs éléments, "tous également nécessaires pour décrire et délimiter le contenu sémantique précis d'une opération, d'un instrument ou d'un matériau".

GILBERT Louis, *Dictionnaires et Linguistique : Essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains*, *Langue Française N° 2*, 1969, p. 12.

Aussi pouvons-nous à juste titre classer les termes étudiés, qu'il s'agisse d'unités lexicales à deux éléments ou plus, parmi les composés.

LA DERIVATION

La dérivation présente souvent une forme unique constituée par l'agglutination d'un radical et d'un ou plusieurs éléments adjoints ou affixés, qu'il n'existent pas à l'état isolé dans la langue : "chandelage".

Si l'élément précède le radical, il s'agit d'un préfixe ; il le suit, on le nomme alors suffixe.

Les termes ainsi formés sont surtout caractérisés ici par l'importance de la dérivation suffixale.

En outre, les dérives "glaisiers" et "fouillot" proposent deux créations locales intéressantes.

La dérivation suffixale

La dérivation suffixale allonge le mot primitif, sur lequel elle crée un terme nouveau, par l'ajout de terminaisons spécifiques ou "suffixes".

Dans le vocabulaire recensé, les dérivés suffixés sont formés sur une base substantivale : "chandelage", "treuilliste", ou sur une base verbale : "dérivage".

La suffixation en "ISTE"

Le substantif "treuil" suivi de la consonne géminée "ll" et du suffixe "iste" forme le terme **treuilliste**.

Les dérivés en "iste" qualifient le plus fréquemment une personne qui s'occupe de l'objet signalé par le radical. La forme nominale "treuilliste" désigne bien l'agent qui actionne le treuil.

La suffixation en "AGE"

Deux créations sur ce modèle avec les mots **chandelage**, formé sur le radical du substantif "chandelle" auquel s'adjoint le suffixe "age", et **dérivage**, qui allie ce même suffixe au radical du verbe "dériver".

Ce deuxième terme voit le suffixe changer sa classe grammaticale de base : issu d'un verbe, le mot dérivé devient substantif.

Le suffixe "age" sert à former des substantifs qui expriment une action, comme le démontrent les deux exemples étudiés.

La dérivation suffixale fournit donc de nouvelles unités lexicales et détermine simultanément leur classe grammaticale. Elle crée ici trois substantifs.

Notons que d'autres termes relatifs à l'activité professionnelle des glaisiers témoignent à l'origine de ce procédé de formation, tels "traçage, abattage, dépiéage, déchiquetage", etc. Cependant, il ne convenait pas de les répertorier ici puisque ceux-ci ne relèvent pas d'une création lexicale propre au corpus étudié. Il s'agit au contraire d'emprunts à la langue courante ou encore à la langue technique.

En revanche, les termes "glaisiers" et "fouillot", parce qu'ils présentent deux créations locales, sont sans conteste les dérivés les plus intéressants.

Les créations locales

Le personnel des glaisiers a formé le mot **glaisier** par "dérivation régressive".

GREVISE, *Le Bon Usage*, éd. Ducrot 1980, p. 93, parag. N° 160.

Celle-ci raccourcit toujours le mot initial par suppression de la syllabe finale pour créer un nouveau mot.

Le terme régional "glaisier" est ainsi tiré de "glaisière", par élimination du "E" féminin, final de ce substantif.

Le terme "fouillot" ou peut-être "fouillau", aucune attestation écrite ne permettant de lever l'ambiguïté orthographique, présente un cas de dérivation suffixale très original.

Ce mot qualitatif, rappelons-le, un outil utilisé pour le triage manuel de la glaise. Bien que le terme ait disparu en même temps que l'instrument qu'il désignait, exception fut faite en le retenant dans cette étude lexicale. Il s'agit en effet du seul particularisme local rencontré dans le vocabulaire relatif à l'activité des glaisiers.

Les ouvriers glaisiers, qui "fouillaient" l'argile à l'aide de ce petit outil, ont forgé le nom de "fouillot" sur le radical du verbe "fouiller" auquel ils ont ajouté le suffixe "ot". Or, cette terminaison se retrouve dans un nombre assez important de termes briards. L'étude d'Auguste DIOT : *Le Patois Briard*, ou encore le roman régionaliste *Sacré Mathieu* de Cyr BELCROIX, permettent de le constater.

Dans son ouvrage *Le Patois Briard* Auguste DIOT explique 33 substantifs et adjectifs dont la syllabe finale est en "ot", parmi lesquels : "argot" (p. 26), marbot" (p. 29), chagnot" (p. 37), Crilot" (p. 40), écolagnot" (p. 56), gargouillot" (p. 64), jeagnot" (p. 71), margouillot" (p. 77), molot" (p. 79), pergnot" (p. 85), balotot" (1^{er} supt. p. 3), doulot" (id. p. 6), broatot" (2^e supt. p. 3).

Le Patois Briard, dont plus particulièrement le patois parlé dans la région de Provins, Laiffe Perprints, Marseille. 1979.

Les termes "berlot, catagnot, cagnot, chagnot, charnot, clagnot, gornicot, querlot, haicot, jeagnot" figurent dans le roman *Sacré Mathieu* de Cyr BELCROIX, et font l'objet d'un glossaire à la fin de l'ouvrage.

Sacré Mathieu, ed. Le Patois 1967, p. 239.

Si la dérivation ne concerne que cinq des termes retenus, elle présente néanmoins les deux seules formes régionales rencontrées dans l'étude de ce vocabulaire.

LES EMPRUNTS

L'emprunt est le procédé par lequel une langue s'incorpore un élément significatif d'une autre langue. L'exemple d'emprunt le plus caractéristique est celui de la langue française fait à la langue anglaise : "bulldozer".

Les vocabules concernés font apparaître quatre types d'emprunt d'ordre lexical : l'emprunt aux dialectes, l'emprunt à la technologie, l'emprunt à la langue courante et l'emprunt aux langues étrangères.

Un examen attentif des dictionnaires précédemment cités a permis de dresser un tableau comparatif de la terminologie retenue. Pour déterminer la nature de ces emprunts, il s'agissait de rechercher si les termes étaient accompagnés ou non d'une marque de spécialité, généralement notée par une abréviation précédant leur définition. Effectivement, les abréviations restreignent l'usage du mot à un domaine précis : techn., ch. de fer, constr., min.

A l'inverse, l'absence d'abréviation signifie que le mot est d'emploi courant.

Le Lexis accorde "une large place aux vocabulaires des sciences et des techniques."

Préface, *Lexis* en 2 vol., t. I. Librairie Larousse, 1977, p. vi.

Le Petit Robert mentionne à propos des termes techniques : "La richesse des terminologies ne peut être reflétée que dans la mesure où la diffusion des termes est socialement importante".

REY Alain, *Présentation du Dictionnaire, Petit Robert 1*, éd. pour 1983, p. XVIII.

Autour confrontant les listes obtenues, il est d'emblée possible de remarquer sur le tableau comparatif, que dix-sept termes appartiennent à une technique, spécifique ou non, dans le Lexis, et treize dans le Petit Robert. Ce constat révèle "l'imprécision de la frontière entre lexique commun et vocabulaire technique".

DESIRAT & HORDE, p. 172.

Les dictionnaires diffèrent sur ce point pour onze de ces termes.

Ces divergences montrent le mouvement constant de la langue. Certains mots mentionnés dans le Lexis ne figurent pas dans le Petit Robert. D'autres, d'emploi courant dans le premier, se spécialisent dans le second, et inversement.

Quant aux termes d'origine anglo-saxonne, le même tableau permet de noter leur intégration progressive dans la langue.

L'emprunt aux dialectes

Le mot **boquet**, nom d'une pièce boisée, ne figure ni dans les dictionnaires de langue, ni dans le *Grand Larousse Encyclopédique*.

Les recherches à propos de ce terme attestent l'emprunt à une forme dialectale ancienne.

"Boquet", qui a d'ailleurs donné le dérivé "boqueteau", est une variante dialectale du diminutif normand "bouquet".

"boquet", variante normando-picarde de bouquet, 1360", *Lexis*, vol. I, 1977, p. 197.

"boquet", variante picarde de bouquet", *Petit Robert*, ed. pour 1963, p. 199.

Ce dernier, issu du germanique occidental "bosk" qui signifiait "bois", a donc nommé d'origine un petit bois.

BLOCH & WARTBURG, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, P.U.F., ed. 1968, Paris, p. 76.

Le substantif "bois" ayant qualifié très tôt la matière ligneuse de l'arbre, ce deuxième sens du mot explique la signification de la forme "boquet" rencontrée ici, puisque celle-ci désigne une pièce faite de cette matière.

L'emprunt à la technologie

Certains termes du corpus considéré appartiennent à l'ensemble des mots techniques propres aux métiers. Ceux-ci relèvent soit d'une terminologie non spécifique, soit d'une terminologie spécialisée.

L'emprunt à une technologie non spécifique

Reviennent dans ce classement sept substantifs qui ne concernent pas une technique spécialisée, mais dont l'emploi est commun à différents métiers : la **béquille**, le **coïn**, l'**étréssillon**, le **locotracteur**, la **niveleuse**, la **sauterelle**, le **tracage**.

L'emprunt à une technologie spécifique

D'autres termes, précédés d'une mention précise dans la liste des dictionnaires, se rapportent à un corps de métier donné.

Relevons les mots techniques propres à la construction : la **chandelle**, à l'agriculture : le **hoyau**, ou encore au vocabulaire des chemins de fer : l'**ailuguillage**, le **lorry** (les lories).

Plus nombreux sont les vocabules empruntés à la technologie des mines, qu'il s'agisse des dénominations relatives à l'extraction : l'**aba(t)tage**, le **dépliage**, l'**encageur**, le **front de taille**, le **mineur**, le **roulage**.

ou à la sécurité de l'exploitation souterraine : l'**aérage**, l'**albraque**, l'**exhaure**.

Le travail en sous-sol, le perçement des puits et le boisage des galeries exigent un personnel qualifié, qui fut trouvé, à l'origine des exploitations du bassin de Provins, dans le nord de la France et surtout en Belgique, pays de mines à cette époque : "L'... le travail y est analogue à celui des mines, avec les sujétions que comporte l'exploitation minière : boilage, aérage, exhaure".

COULTUREAU Emile, *Les Angles cotraniques du bassin de Provins*, *Opinion Économique et Financière* de décembre 1953.

De ce fait, la terminologie propre aux charbonnages fut empruntée en même temps que ses techniques minières.

L'emprunt à la langue courante

Nombreux, les emprunts à la langue courante présentent deux procédés importants de formation du lexique : l'emprunt de sens et la néologie sémantique.

L'emprunt de sens

Le vocabulaire étudié puise dans le lexique courant la forme et le sens de certains mots. Ceux-ci sont par conséquent pris dans leur acception commune : le **boilage**, le **broyage**, le **bu(t)ton**, le **camionnage**, la **coignée**, le **déchetage**, l'**ensachage**, la **fiche**, la **galerie**, l'**herminette**, le **parement**, la **petiteuse**, le **poteau**, la **recomposition**, le **rouleur**, le **séchage**, le **toit**.

Le mot **buton** appelle une remarque. Le *Grand Larousse Encyclopédique* le définit, sans abréviation préalable, comme « une pièce de bois employée pour le soutènement des terrassements ». Le fait que ce terme ne figure ni dans le Lexis, ni dans le Petit Robert prouve que celui-ci est sorti de l'usage courant.

Ainsi que le souligne Claude DESIRAT et Tristan HORDE, bon nombre de noms d'instruments ou de pièces propres à l'artisanat formés avec le suffixe "-on" ont disparu du vocabulaire.

DESIRAT & HORDE, p. 167.

Le mot "buton" figure parmi ceux-ci. Notons que son synonyme "étréssillon" est encore mentionné, comme terme technique, dans les deux dictionnaires de langue.

D'autres éléments marquent l'extension de mots techniques au lexique général : les mots **baradeau** et **grisou** perdent leur marque de spécialité dans le Lexis et le Petit Robert.

À ces emprunts de sens s'en ajoutent d'autres, qui n'empruntent aux mots communs que leur forme, ceux-ci recevant une nouvelle signification. Ce procédé de création met en évidence le mouvement néologique du lexique.

TABLEAU COMPARATIF DES EMPRUNTS

	GRAND LAROUSSE, ENCYCLOPELQUE	LERS	PETIT ROBERT
ABA/TITAGE (s.m., 1265)		MIN.	COUR.
AERAGE (s.m., 1758)		MIN.	COUR.
AGUILLAGE (s.m., 1877)		COUR.	CH.DE FER
ALBRAQUE (s.m., 1933)		MIN.	"
BANANE (s.f.)		**	**
BATARDEAU (s.m., 1446)	TRAV. PUB.	COUR.	COUR.
BEQUILLE (s.f.)		COUR.	TECHN.
BOISAGE (s.m., 1796)		COUR.	COUR.
BOQUET(S)	"	"	"
BOYAU DE RUINE (s.m.)	"	"	"
BROYAGE (s.m., 1842)		TECHN.	COUR.
BULLDOZER (s.m., 1948)	MOT AMERIC.	COUR.	COUR.
BU(T)TON (s.m.)	COUR.	**	**
BUTTE (s.f.)		**	**
CAMRONIAGE (s.m., v. 1820)		COUR.	COUR.
CAPOTE (s.f.)		**	**
CARRE (s.m.)		**	**
CHAMOTTE (s.f.,7)	COUR.	COUR.	"
CHAPEAU (s.m.)		**	**
CHANDELLE (s.f.)		CONSTR.	**
OIEL (s.m.)		**	TECHN.
COGNEE (s.f.)		COUR.	COUR.
COIN (s.m.)		COUR.	COUR.
COUPON (s.m.)		**	**
CRAWL (s.m.)		**	**
DECHIQETAGE (s.m., 1380)		COUR.	COUR.
DEPLAGE (s.m.)		MIN.1864	**
DUMPER (s.m., 1960)		TECHN.	COUR.(anglaise)
ENSACHAGE (s.m., 1848)		COUR.	COUR.
ETRESILLON (s.m., XVII ^e)		TECHN.	TECHN.
EXHAURE (s.f., 1872)		MIN.	TECHN.
FICHE (s.f.)		COUR.	COUR.
FRONT DE TAILLE (s.m.)		MIN.1875	TECHN.
GRISOU (s.m., 1754)	MIN.	COUR.	COUR.
HERMINETTE (s.f., 1583)		TECHN.	COUR.
HOYAU (s.m., 1335)		COUR.	AGRIC.
LOCOTRACTEUR (s.m., 1921)		COUR.	TECHN.
LORRY/IES (s.m., 1877)		TECHN.	CH.DE FER
NIVELEUSE (s.f., 1948)		TRAV.PUB.	TECHN.
PAREMENT (s.m.)		COUR.1408	**
PELLEUSE (s.f. 1936)		COUR.	COUR.
PIED (s.m.)		**	**
PLAQUETTE (s.f.)		**	**
POTEAU (s.m., 1538)		COUR.	COUR.
RECOMPOSITION (s.f., 1762)		COUR.	COUR.
ROULAGE (s.m., 1567)		MIN.	COUR.
SAUTERELLE (s.f., XVI ^e)		TECHN.	TECHN.
SCRAPER (s.m., 1939)		TRAV.PUB.	TECHN.(anglaise)
SECHAGE (s.m., 1797)		COUR.	COUR.
SEMELLE (s.f.)		**	TECHN.1873
TOIT (s.m.)		**	COUR. 1765
TRACAGE (s.m., 1876)		COUR.	COUR.

LEGENDE DES ABBREVIATIONS

COUR. : sans courant
 CH. DE FER: Chemins de fer
 CONSTR. : construction
 MIN. : terme technique
 TRAV. PUB. : Travaux publics
 * : le terme ne figure pas
 ** : sans abscise

agents de maîtrise nomment "galerie de dépitage", les ouvriers glaisiers l'appellent plus volontiers "boyau de ruine".

Notons le parallélisme de construction : galerie/boyau, dépitage/ruine. Constatons également l'image là encore très explicite la glaise tombe en morceaux et cette longue galerie fait penser à un boyau.

Cette forme propose une variante originale dans un groupe professionnel, tendance que relève Louis GUILBERT : « les techniciens, par contre, représentent une catégorie de locuteurs non homogène, pouvant englober ceux que l'on nomme les cadres et les ouvriers. Des niveaux de langue peuvent traverser les vocabulaires proprement techniques. »

GUILBERT Louis, *La Spécificité du terme scientifique et technique*.

Dans ces catachrèses, les termes introduits, puisés dans la langue courante, désignent par analogie un référent propre à un domaine technique défini par une activité professionnelle.

De cette façon, les techniciens tirent du lexique commun ce que les linguistes nomment des "sous-lexiques", en sélectionnant les mots dont ils ont besoin pour leur métier. Certains de ces termes, déviés de leur sens courant, se spécialisent et acquièrent un sens technique en s'insérant dans un contexte spécifique.

La néologie sémantique, puisqu'elle pouvait au mot déjà existant dans la langue d'une signification nouvelle, conduit ainsi à la notion de polysémie. Celle-ci participe au mouvement incessant du lexique.

Les faits d'emprunt précédemment expliqués mettent en évidence l'importance des néologismes dans la formation du lexique étudié, caractéristique des vocabulaires techniques : « les vocabulaires scientifiques et techniques (...) apparaissent aussi comme un domaine privilégié où se manifeste un mouvement néologique du lexique ».

GUILBERT Louis, *La Spécificité du terme scientifique et technique*, p. 8.

Excepté l'utilisation des ressources du lexique général, un certain nombre de termes relèvent d'emprunts aux langues étrangères.

L'emprunt aux langues étrangères

L'emprunt à l'anglo-saxon

Excepté le nom de certaines marques étrangères qui s'expliquent par l'achat d'un matériel italien ou allemand, les termes qui qualifient les appareils modernes requis pour l'extraction en surface sont d'origine anglo-saxonne.

Bulldozer est un terme anglo-américain qui désigne une machine à refouler la terre.

Diamond, de l'anglais "diamond", diamant, qualifie, avec l'usage de la majuscule, la marque américaine d'une société de transport.

Trois substantifs sont issus du verbe anglais : le **craw**, du verbe "to crawl" : ramper ; le **dumper**, de "to dump" : décharger ; le **scraper**, de "to scrape" : gratter.

Dans l'utilisation de ces formes, les emprunts sont le plus souvent graphiques. Effectivement, trois de ces termes présentent une différence phonétique chez les utilisateurs par rapport à l'anglais. Ces formes, adaptées à la langue emprunteuse, reçoivent une prononciation francisée : bulldozer (bu.doz.-r), dumper (d(ɛ)-p.-r), scraper (skrap.-r).

Il est à noter par ailleurs que ces mots appartiennent à la liste des termes techniques autorisés par l'Académie française depuis 1973.

DESORAT & HORDE, *Annexe I*, p. 228

ils figurent à présent dans le *Petit Robert*, "dumper" et "scraper" étant toutefois répertoriés comme anglicismes.

Il est aisé de constater que le vocabulaire emprunté à l'anglo-saxon dénote uniquement les procédés d'exploitation les plus modernes. L'emprunt, par nécessité, de nouvelles techniques, a entraîné l'apparition d'une nouvelle terminologie : "source d'enrichissement du lexique commun, les vocabulaires techniques se modifient en faisant largement appel à l'anglo-saxon".

DESORAT & HORDE, p. 191.

L'avance technologique américaine explique ainsi l'introduction de nombreux termes anglo-saxons, dans l'usage du français, pour qualifier des mécanismes ou des objets inconnus des emprunteurs.

Les mots étrangers pénètrent fréquemment dans un pays, souvent adaptés, en même temps que les choses qu'ils désignent.

Un cas original : le terme **CHAMOTTE**

Véritable énigme à résoudre, l'explication de ce vocable fut à l'origine de nombreuses difficultés et rebondissements qui s'étalèrent dans le temps...

La néologie sémantique

On entend par néologisme sémantique un terme qui, par transfert, reçoit un sens spécialisé. Le vocabulaire technique étudié présente six néologismes de ce type.

La butte, qui désigne couramment un tertre, nomme la masse d'argile à abattre qui se présente au mineur.

Le nom du wagonnet spécial, **la capote**, puise sa source dans le sens du verbe intransitif "capoter" : se retourner.

Le carré se spécialise en qualifiant le croisement à angle droit de deux galeries.

Le coupon devient l'appellation d'une galerie de dépitage.

Le substantif **plaquette** caractérise toujours une plaque de faible épaisseur, mais spécifique à la technique du boiserie.

Certains néologismes sémantiques sont formés par catachrèse. La catachrèse est une figure d'analogie tendant à combler un vide lexical.

Ainsi, la **banane** prête son nom au pain d'argile, de forme oblongue, découpé par le marteau-bêche. Le **chapeau** et le **ciel** désignent respectivement le plafond du cadre et la voûte de la galerie. Le **piéd** nomme le sol de la galerie ; la **semelle**, qui isole le mineur du sol, le plancher du cadre. Le cadre à **pieds-nus** est un cadre sans semelle.

Ces images sont claires et parlent d'elles-mêmes. Ces figures de commodité, qui consistent à employer un mot au-delà de son sens strict, font appel au registre lexical des objets quotidiens, à celui de la nature, ou encore au registre de l'humain.

Enfin, une dernière figure analogique intéressante présente la juxtaposition de deux catachrèses : le **boyau de ruine**. La chose désignée par cette expression imagée est déjà qualifiée par un autre terme. En effet ce que les

Les recherches, amorcées en 1982, trouvèrent leur point d'aboutissement, après bien des péripéties, en avril 1984.

C'est en conséquence la démarche et l'état de ces recherches que nous relatons ici.

Le mot **chamotte** ne relève pas d'une création locale comme on eût pu le croire tout d'abord. Néanmoins, ce terme propre à l'industrie céramique restait obscur malgré l'examen minutieux des dictionnaires. Certains d'entre eux, comme le *Littré*, le *Petit Robert* ou le *Quillet* en 4 volumes, ne mentionnent pas même son existence. Si d'autres dictionnaires de langue ou encyclopédiques donnent la définition du mot, aucun ne signale sa date d'apparition ni son origine.

LITTRÉ, Dictionnaire de la Langue Française en 5 tomes, éd. Encyclopaedia Britannica Inc., Chicago, mars 1982.

PETIT ROBERT I, Dictionnaire alphabétique et analogique de la Langue Française, Paris, 1963.

QUILLET, Dictionnaire de la Langue Française en 4 vol., Paris, D.L. Janv. 1963.

Après ces constats préliminaires, il importait donc de rechercher l'étymologie du mot pour essayer, dans un deuxième temps, de l'identifier plus exactement. Cette perspective historique permettrait sans doute d'éclaircir et d'expliquer la forme du mot.

Malgré toutes les précautions prises afin d'éviter les déviations possibles qui aboutiraient à l'inexactitude, telles furent pourtant les prémices de cette étude...

La consultation de l'ouvrage étymologique de base, le *Dictionnaire Étymologique de la Langue Française* de BLOCH & WARTBURG, n'aida en rien les recherches puisque le terme n'y figure pas.

BLOCH & WARTBURG, Dictionnaire Étymologique de la Langue Française, P.U.F., éd. 1968, Paris, p. 120.

Aussi, l'attention se fixa sur la forme "chame" que mentionne le *Nouveau Dictionnaire Étymologique et Historique* de DAUZAT, envisageant le mot "chamotte" comme dérivé hypothétique de cette forme. Au radical "cham-" aurait été adjoint le suffixe français "-otte", suffixe nominal servant à former des diminutifs, ainsi que le souligne Maurice GREVISSE. Mais le rapport sémantique entre l'étymon "chame" et le vocable "chamotte" restait inexistant.

GREVISSE Maurice, *Le Bon usage*, Duzat, Paris-Gembloux, 1980, p. 105.

Quel lien établir en effet entre un mollusque et l'argile calcinée ?

Une autre perspective de recherche se fit alors jour : l'appellation "chamotte" était apparue en même temps que les premiers fours de calcination des argiles mis en service par des industriels belges — avant 1930, les ouvriers gaisiers provinciaux parlaient de "terre cuite" — l'origine de ce mot était peut-être à rechercher du côté de la Wallonie. Les Belges extrauyaient effectivement à cette époque des argiles dans le Condroz, près d'Andenne. C'est ainsi que la consultation des documents transmis par plusieurs bibliothèques de Belgique faisait apparaître l'existence d'un terme technique de l'industrie extractive : "chame", et sa variante dialectale, wallon de Lièges : "chame".

La même hypothèse de formation du mot "chamotte" comme dérivé de ce terme "chame" ne paraissait guère plus convaincante que dans le premier cas envisagé. Le rapport de sens entre cette "jante de roue" qu'est une "chame" et la chamotte était tout aussi inexistant !

Ce fut là l'état des premières recherches. Ces premières voies, aussi peu plausibles l'une que l'autre, étaient loin d'être satisfaisantes.

Entre temps, compulsant de nouveaux dictionnaires, seul le *Grand Larousse Encyclopédique* faisait connaître que le substantif "chamotte" était issu de l'allemand "Schamotte". Or, ce même mot renvoyait, dans le dictionnaire allemand *Der Grosse Brockhaus in zwölf Bänden*, à une origine italienne, ce qui laissait à penser que le vocable "chamotte" pouvait être un terme relayé : il nous serait venu d'Allemagne, mais les Allemands l'auraient eux-mêmes emprunté à l'Italie.

L'histoire de ce mot est pourtant encore plus complexe...

C'est le *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache* de KLUGE qui permet d'avancer la dernière hypothèse retenue.

KLUGE Friedrich, *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache*, Walter de Gruyter & Co Verlag, Berlin, 1960.

Il en ressort que le mot allemand "Schamotte" provient d'un autre substantif allemand : *Scherbe(n)*, qui signifie "tesson" ; la chamotte était justement obtenue à l'origine à partir de débris de poteries.

Le passage de "Scherbe" à "Schamotte", mots en apparence distants, révèle un "trajet linguistique" fort intéressant.

C'était en fait une forme dialectale : "Scharm", la forme thuringienne de "Scherbe(n)", qui est à l'origine de "Schamotte". Au XVIII^e siècle, les ouvriers italiens qui fabriquaient la porcelaine en Thuringe adaptèrent ce terme local

en l'italianisant "Scharm" devint ainsi "sc(ï)larmotti", par l'ajout de ce suffixe "-otti".

Par conséquent c'est cette forme populaire "sc(ï)larmotti", que ne mentionne aucun dictionnaire italien, qui a engendré le mot allemand "Schamotte", francisé en "chamotte".

Ainsi, l'on a toutes bonnes raisons de croire que cette forme "sc(ï)larmotti", prononcée (larmótti) puis (amátti), a donné, vraisemblablement par affaiblissement de la voyelle finale, la forme (ámatt-), sur laquelle fut créée la forme allemande "Schamotte" (ám. :fa).

C'est cette appellation qui a subsisté dans l'usage allemand et qui a donné en français **chamotte**, la date d'apparition du mot dans la langue n'en demeurant pas moins inconnue.

A l'évidence, c'est la forme dialectale allemande "Scharm" italianisée en *sc(ï)larmotti* qui explique l'origine du mot allemand actuel "Schamotte" et la forme ancienne "chamotte", que mentionne un dictionnaire de 1871 ; ces deux formes se retrouvent en français avec les substantifs *chamotte* et "charmor", ce dernier étant plus rarement employé.

Le LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE en 6 vol. mentionne le terme "charmor" comme synonyme de *chamotte* :

"chamotte : (L.) orlem. argil. culite ôtée employée comme dégraisant dans les pâtes pour produits réfractaires/ (syn.) charmor"

in T. II, Larousse, Paris, 1929.

De cette façon les ouvriers de la porcelaine en Thuringe ont peut-être linguistiquement phagocyté la forme primitive du mot en créant un terme nouveau.

Cet exemple d'emprunt original prouve que la forme populaire est souvent plus forte que l'étymologie. L'étymologie a ici été complètement oubliée au profit de la forme vivante, forgée et employée par les ouvriers qui ont ressenti le besoin d'adapter un terme allemand en lui conférant une consonnance et une articulation qui leur était familières.

LES CARACTERISTIQUES DU LEXIQUE UN VOCABULAIRE TECHNIQUE ESSENTIELLEMENT D'EMPRUNT

Force est de noter l'importance relative de la composition et de la dérivation dans la formation du lexique étudié.

L'étude de ce vocabulaire professionnel révèle l'absence de langage purement corporatif en ce sens que les termes qui le composent ne concernent pas véritablement ce corps de métier. Beaucoup de vocables servent en effet à plusieurs aires de spécificité, ce qui s'explique par le recours, dans cette profession, à des techniques analogues à celles de métiers connexes comme celles, par exemple, des charbonnages pour les exploitations souterraines. Ces constats éclairent en partie le phénomène d'emprunt qui caractérise ce vocabulaire, notamment l'emprunt à l'anglo-saxon : *"On peut caractériser aussi la terminologie scientifique et technique par opposition au lexique général selon le critère de la perméabilité aux emprunts aux langues étrangères"*.

GUILBERT Louis, La Spécificité du terme scientifique et technique

Ce lexique professionnel réunit, comme tout langage spécialisé, les caractéristiques d'un vocabulaire technique.

Il présente la nomenclature d'une expérience professionnelle dont chacun des termes marque un aspect de l'expérience et ne réfère qu'à un seul matériau, une seule opération. À la différence du lexique général, chaque mot tend ainsi à n'avoir qu'un sens univoque, à être "monoréférentiel" disent volontiers les linguistes. Il s'agit en fait d'un vocabulaire de désignation ou de dénomination. Cette nécessité justifie la précision de ce vocabulaire, levant ainsi toute ambiguïté sémantique.

Qui plus est, la terminologie étudiée est uniquement constituée de formes nominales, aucun signe n'appartenant en effet à la classe grammaticale des verbes pour exprimer un procès. Les vocables notent en revanche la forme nominale du procès : "abattage, roulage, etc.", tendance de tout vocabulaire technique.

DISPARITION OU EVOLUTION ?

La disparition de plusieurs vocables

Les termes relatifs à l'activité purement artisanale des premières glaisières se sont effacés de l'usage en même temps que les outils qu'ils désignaient. À l'apparition de la première motorisation, la "truelle", le "crochet", la "carotte", etc. ont été remplacés par le marteau-bêche et, plus tardivement, par le mineur continu. Le locotracteur s'est substitué au "roulage à bras" ; les usines de traitement ont succédé au triage manuel, éliminant entre autres l'usage du "fouillot".

Les quelques chantiers souterrains existant encore font toujours appel à une technique artisanale, notamment pour le boisage ; depuis 1953, ils allient à celle-ci une technique mécanisée en ce qui concerne l'extraction proprement dite.

Ce type d'exploitation disparaît progressivement au profit de chantiers en surface, utilisant des procédés très modernes. Ce changement de méthodes appelle également un certain nombre de vocables à disparaître à plus ou moins longue échéance, mais il entraîne dans le même temps l'apparition de termes nouveaux.

Une mutation lexicale

Si la transformation des techniques modifie les conditions de travail, elle a également des implications linguistiques non négligeables.

Dans le vocabulaire étudié, bon nombre de dérivés suffixés en "-age" : "boisage, chandelage, défilage, etc." désignent des opérations concrètes et fournissent des noms d'action qui caractérisent principalement la multiplicité des tâches en galerie.

En revanche, les substantifs qui nomment les appareils motorisés font apparaître l'importance du suffixe "-eur/-euse" dans la formation de ces termes : "locotracteur, niveleuses, pelleteuse, etc." : *"Les activités se sont progressivement mécanisées et le mode de formation des noms d'outils a changé dans le même temps"*.

DESIRAT C. & HORDE T., p. 183.

Actuellement, le lexique étudié se modifie notablement par la pénétration de termes étrangers, empruntés à l'anglo-saxon ; ces anglicismes sont dus, rappelons-le, à l'apport de techniques extérieures.

Trois caractéristiques de ce vocabulaire qui s'expliquent par l'évolution professionnelle des glaisières. C'est là l'influence des techniques sur la langue.

Le vocabulaire des glaisières se métamorphose ; les techniques évoluent, apportant avec elles un lexique nouveau, qui s'insère sans rupture brutale dans la langue : *"Dans les vocabulaires scientifiques et techniques, un certain nombre de termes disparaissent avec les outils, les procédés de fabrication, et les concepts vieillissent. De là provient la tendance à la création de nouveaux mots avec l'apparition de nouvelles choses (...)"*

GUILBERT Louis, La Spécificité du terme scientifique et technique

Ces observations révèlent le paramètre sociolinguistique de l'étude envisagée : l'évolution de la profession, conduisant au néologisme lexical, implique une évolution parallèle des structures du lexique. C'est cette étroite relation entre les structures linguistiques et les structures sociales que le sociolinguiste américain BRIGHT nomme la **"covariance"**.

J.B. MARCELLESI rappelle les données d'une analyse sociolinguistique énumérée par BRIGHT : *"[...] Il faut aussi avoir recours au cadre plus ancien proposé par Bright quand il énumérât ce que la linguistique, pour être sociale, devait intégrer à son analyse : à savoir : l'état social de l'émetteur, l'état social du destinataire, les conditions sociales de la situation (genre de discours). Les buts du chercheur (...)"* in Sociolinguistique. Actes du Colloque organisé du 27-11 au 2-12-1978 par le G.R.E.C.O., Tome I. P.U.F., Paris 1980.

l'instant, ils se trouvaient à l'aise, entièrement debout dans un espace gris et propre de deux mètres de hauteur sur autant de large. Ils disposaient d'un recul de deux mètres cinquante que diminuait le boitage devenu nécessaire.

L'un gaucher, l'autre droitier, Romain et La Ramée se mirent en position, après avoir mouillé le mur et la mouche de leurs incisoirs. Ils entreprirent alors de ligatur verticalement la glaise du platéon au sol, devant eux, en une longue coupure verticale. De temps à autre, ils mouillaient l'outil ou la fente, remplaçant leur incisoir qu'il par un seul ou par un autre de plus petit calibre de façon à passer l'incision le plus loin possible.

Ce lignage leur demanda près d'une demi-heure : ils étaient en terre très ferme. Leur corps ruisselait

de sueur. Cette sueur coulait en grosses larmes dans leurs yeux, sur leurs lèvres, et ils en goûtaient la saveur saumâtre. Sur les peaux luisantes de Romain, les poils s'étaient collés, frissonnant d'effort. Une vapeur montait de leur corps et se condensait sur les parois moites. Les lampes, au arrière, suçaient de l'oxygène et exhalaient leur punteur carbonée, se mélangeant à la forte odeur des deux hommes en pain. Les colonnes de glaise formées par les incisoirs verticales, encore debout, collées au front, restaient à découper. Si les introduisaient au haut, à fond, leur carotte, instrument fourchu destiné à enfoncer un fil d'acier dans l'incision. Puis ils tendaient le fil en tournant l'outil comme dans un treuil minuscule. Et le fil trancha la terre plastique, lentement.

Quand le rouleur vint enfin, amenant des bois, de nombreux cubes frais l'attendaient et les deux mineurs recommencèrent d'autres incisions.

— Heureusement qu'on avait fait hier la colonne d'enlèvement, ça nous a fait d'la place.

— J'aurais pu pas à vide, dit le rouleur. C'est pas pour dire, mais c'est que ça faitette ici.

— Avec ça qu'les autres doivent sentir bon ?

— J'sentent pas pas bon qu'vous suerez, mais, au moins, j'lument. Ça tue les microbes.

— Si tu crois qu'j's'en foum't pas, les crabes.

Le rouleur chargea son wagonnet. Ce fut rapide.

— Jamais j'serai mineur. Faut avoir l'air père et mère pour faire ça. C'que vous pouez ! J'aime mieux galoper toute la journée à m'casser les pattes derrière moi « w » d'une boîte à l'autre. J'vais

La Grande Menterie, André Suarment (extrait).

glaise et toponymes

RAMIFICATION DE L'ACTIVITE GLAISIERE DANS LA VIE LOCALE ET REGIONALE

Il semblait intéressant, dans la continuité de cette étude sociolinguistique, d'élargir le champ des investigations et de rechercher les éventuelles ramifications que cette activité professionnelle avait pu laisser dans la vie provinciale.

L'existence de ces glaisières dans la région de Provins a-t-elle eu des répercussions dans la vie locale et régionale ?

Il ne paraît pas étonnant d'affirmer ici que cette activité n'a guère laissé d'empreintes. Les nombreux entretiens avec des ouvriers glaisiers, les recherches historiques, les documents consultés au Cabinet de Musique de la Bibliothèque Nationale à Paris, aboutirent aux mêmes constatations.

Les récits populaires susceptibles d'avoir été influencés par cette profession sont inexistantes : aucun conte, aucune légende, aucune chanson, de tradition orale ou écrite.

Cependant, les différentes voies de recherche ont permis de déceler une influence toponymique sur les lieux-dits de la région provençaise et de retrouver la trace d'un jeu, aujourd'hui disparu, inventé par les ouvriers glaisiers.

LES TOPONYMES

L'objet de cette étude n'était pas de dresser une liste toponymique complète et détaillée de la région de Provins ; mais bel et bien de relever, dans des ouvrages historiques ou sur les plans cadastraux, certains lieux-dits susceptibles d'entretenir un rapport très probable avec l'activité professionnelle envisagée.

La plupart des localités concernées ne disposant pas d'archives communales, le manque de documents ne permit pas de rechercher de façon plus précise l'origine des formes rencontrées, ni de les dater. C'est donc essentiellement la source orale qui a expliqué l'existence des toponymes retenus.

Les toponymes de lieux argileux

Quelques lieux-dits des environs de Provins témoignent de la présence de terres plus ou moins argileuses.

Deux d'entre eux sont des dérivés du substantif "mame", parfois confondu avec glaise :

Les Marnières et Les Marnottes, lieux-dits respectifs de Chalaute et La Petite et de Chalaute et la Grande.

A Savin existe le toponyme **Les Fortes Terres**. L'adjectif "forte", associé à "terre", qualifie une terre tenace, adhérente, caractéristique d'un terrain argileux. Le Dictionnaire des Sols définit cette terre comme : "une terre compacte d'où il est difficile de retirer la charnue, très serrée, intermédiaire entre terre glaise et terre franche".

PLAISANCE G., CALLEUX A., Dictionnaire des Sols, libr. de l'Académie d'Agriculture, Paris, p. 545.

L'expression, ici au pluriel, désigne par voie de conséquence un terrain

difficile à cultiver. Le Dictionnaire des Sols la mentionne parmi les dénominations dialectales des terres argileuses.

ibid. p. 34.

Les toponymes de lieux d'exploitation

Plus nombreux, ceux-ci évoquent une activité ancienne ou actuelle. Les lieux d'exploitation, moins développés mais plus éparés dans le passé, ont laissé derrière eux toute une série de toponymes témoignant de ces exploitations artisanales.

Nous savons que les premiers exploitants extraisaient eux-mêmes l'argile dont ils avaient besoin et que, pour ce faire, ils creusaient des trous à l'air libre.

Ces premières extractions à ciel ouvert étaient en quelque sorte des "terriers". Ainsi, bon nombre de toponymes "**Le Terrier Rouge**" nous renseignent sur ces premiers lieux d'extraction : "Une enquête limitée a permis d'en dénombrer une dizaine répartis dans les seules communes de Provins, St Loup de Naud, Pogny, St Brice, Longueville, Donnemarie, Gouaux, etc."

BOISSET Claude, La Céramique dans le Provençal, Les argiles et leurs utilisations, Sédi d'Hist. et d'Arch. de Provins, IV, Fasc. I, Provins, 1972.

La cuisson donnait aux argiles des teintes susceptibles de varier de l'ocre au rouge foncé. L'adjectif "rouge" indique que l'argile extraite à cet endroit était une terre qui "cuisait rouge" ou "terre à brique".

Cette terre à brique n'était pas la seule matière première utilisée. Claude BOISSET explique également l'origine d'un lieu-dit de Montigny Lencourt, appelé "**Le Terrier Blanc**" : "Les bords de rivières ou d'étangs livraient des argiles plus pures, lavées et décantées naturellement, donnant à la cuisson des produits plus blancs".

ibid.

Les exploitants arrachaient et cuisaient la terre pour confectionner des pots, des briques ou des tuiles dans ces premières fabriques dont certains toponymes gardent la trace.

Deux lieux-dits de Chalaute et la Petite : **Les Potières** et **Le Bois des Potières**, présentent cette forme intéressante qu'est le terme "potières". Ce dérivé féminin du substantif "potier" est original, et rare à la fois, peut-être même exceptionnel, pour qualifier l'emplacement d'exploitations artisanales passées.

Il est probable qu'un nom de lieu de Mons en Montois : **Le Four**, indique également le siège de l'une de ces fabriques. Ce n'est là qu'une hypothèse ; l'extraction de glaise à Mons jusqu'à ces dernières années permet toutefois de la penser, à défaut de la justifier.

Le toponyme **La Tuilerie** situe l'endroit d'une ancienne fabrique de tuiles à St Loup de Naud.

Un autre lieu-dit de cette commune est lié à l'activité de cette tuilerie : **Les Beaux Carreaux**. Ce terme se retrouve dans un toponyme de Savins, **Les Carreaux**.

L'argile extrait dans la région provinoise servait effectivement à la fabrication de briques, de tuiles ou de carreaux.

D'autres toponymes qualifient les actuelles glaisières qui ont succédé à ces premières exploitations.

Les Glaises, lieu-dit de Provins, se situe à proximité de l'usine de Bellecroix, spécialisée dans la calcination des argiles. C'est paradoxalement la seule occurrence de ce toponyme dans la région provinoise.

Par ailleurs, deux autres formes dialectales du mot glaise : "gloise" et "geaise", apparaissent dans deux lieux-dits de Chalaute la Petite. **Les Glaises** est l'appellation d'un secteur d'extraction. Avoinsin ce chantier, il existe un chemin rural dit **des Geaises** ainsi que la **Rue des Geaises**.

La variante dialectale "gloise" est une forme de l'ancien français, attestée au XII^e siècle dans le Greimas et dans le Dictionnaire des Sots.

GREIMAS A.J., Dictionnaire de l'ancien Français, Larousse, Paris 1968
"Glise, geise, gloise, n.f. (1160). Ben. gal. glosa, p. 315.

Dictionnaire des Sots
"Var. anc. glaise, geise, gloise 0000", p. 248.

En revanche, la forme "geaise" ne figure dans aucun de ces deux dictionnaires. Aucun écrit en effet, excepté les fichiers cadastraux, ne mentionne cette variante dont l'origine n'en reste pas moins obscure. Le terme est vraisemblablement un terme local mais celui-ci fut-il employé

couramment ou au contraire choisi comme élément purement toponymique, la question demeure sans réponse...

À côté de ces formes anciennes, nous trouvons un lieu-dit beaucoup plus récent, **Les Carrières de Monbrun**, nom de l'actuel chantier à ciel ouvert de Chalaute la Petite.

Le substantif "carrière" ne s'applique pas uniquement aux glaisières mais aussi à d'autres industries extractives. Cette dénomination, non spécifique, est moins intéressante que les formes précédemment envisagées.

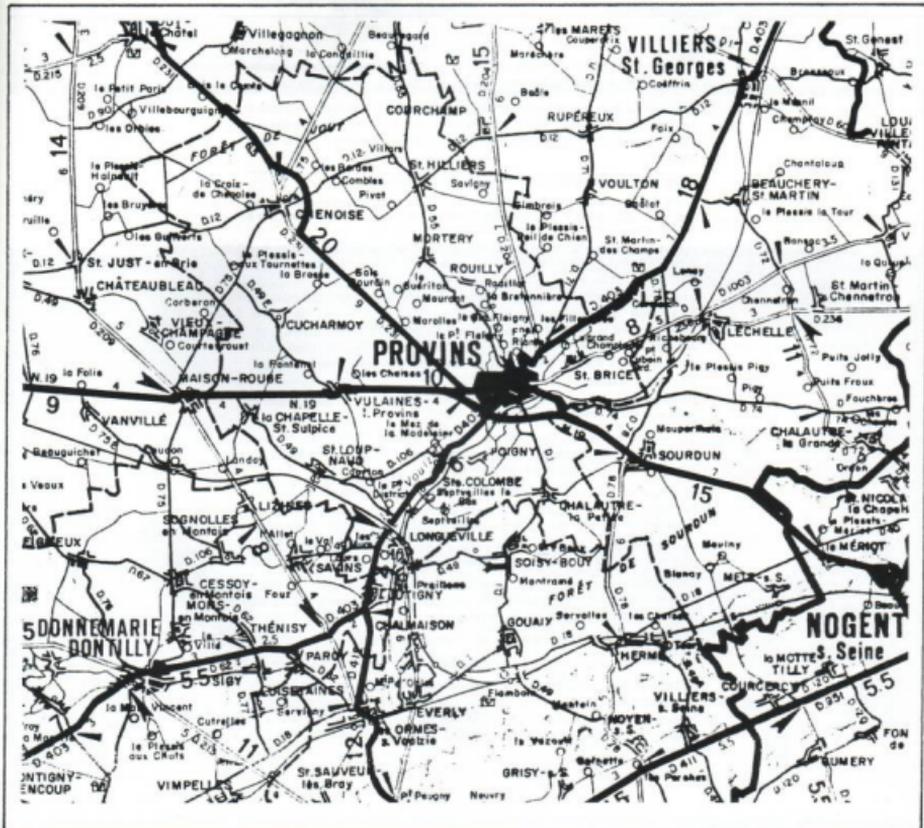
Les termes toponymiques étudiés ont bien souvent cette caractéristique commune : noms communs à l'origine, ils sont devenus des noms propres, presque toujours accompagnés d'un déterminant dans les toponymes. Ceux-ci présentent une tendance aux formes anciennes et dialectales. Dans la plupart des cas, ces noms communs n'appartiennent plus à un vocabulaire vivant. Ils sont éliminés par l'usage courant : terrier, potière, glaises, etc., même si leur sens peut parfois encore être perçu.

Ces noms tendent donc à subsister uniquement comme noms propres, à n'exister plus que comme éléments toponymiques.

Ces toponymes permettent néanmoins de retrouver la trace d'un travail passé. Ils renseignent sur la nature du sol de la région provinoise et surtout sur l'activité professionnelle qui s'y rattache. Attestant d'installations disparues ou appelées à disparaître, ils revêtent un intérêt documentaire et historique à la fois.

De fait, cette approche toponymique permet de noter l'influence d'un contexte historique local sur les lieux-dits de sa région.

Carte administrative, et routière, liste alpha, des localités avec index, Seine et Marne, 77. Col. Plan Net, éd. Ponchet, Paris.



Lorsque les galeries arrivent au bout du filon, on abandonne la mine pendant vingt-cinq à trente ans, laps de temps nécessaire pour permettre au terrain supérieur, en s'affaissant, de combler les galeries que l'on rouvre, et cela jusqu'à épaissement de toute l'épaisseur du banc.

C'est pourquoi certaines installations inutilisées, en raison de l'abandon momentané de la mine, sont cependant régulièrement entretenues afin de pouvoir servir en temps opportun.

C'était le cas du quai du chemin de Belle-Croix. Ainsi que nous l'avons noté, seule une faible

partie de la production était employée sur place; il fallait donc expédier la glaise aux usines.

Le chemin de fer est tout indiqué et il est d'ailleurs le seul moyen de transport en l'absence de voie d'eau, ce qui fait que la cour de la petite vitesse de la gare de Provins connaît une grande activité.

Reste le charroi entre la mine et la gare.

Si, en un temps assez lointain, il s'effectuait avec des plateaux tractés par des chevaux, je n'ai pratiquement connu que des camions.

Soumis à de rudes épreuves, il s'agissait d'engins de choc desquels on exigeait plus de

puissance que de vitesse.

Outils de travail dénués superflus, ils avaient l'appareil bouledogue avec leur radiateur cabine aux angles vifs et ses bois, leur chassis plus épais de fer, leurs chaînes de tractés dernières en acier gau caoutchouc en guise de pneus. Le tonnage du camion à faisait de ces engins de compresseurs mettant à mal

La Ruelle aux Vignes, Cyr Belcroix (extraits)

jeu de la plaque

S'il était intéressant de souligner l'influence toponymique de cette activité locale, il est inopiné de déceler son impact dans la vie quotidienne.

Si Cyr BELCROIX rappelle les activités ludiques que pouvait offrir la glaise à l'enfant provincia qu'il fut, il est encore plus étonnant de mentionner l'existence d'un jeu qu'avaient inventé les ouvriers glaisiers : "le jeu de la plaque".

Cyr BELCROIX, *La Ruelle aux Vignes*, "Autres jeux" Ed. Le Relais 1981

« (...) le vaste quai couvert désaffecté de Belle-Croix (...) Ce quai de chargement d'une glaiserie abandonnée (...) il y restait de nombreux blocs d'argile que nous utilisions, délayés, comme pâte à modeler dans des compositions plus ou moins artistiques (...) » p. 204.

« (...) Non perdus (...) les blocs tombés des camions (...) nous les cassions ou les coupions (...) pour des utilisations diverses : modelage, bien sûr, orales — après séchage — et, parfois bouchage des trous dans le mur » p. 205.

Les mineurs en argile, qui avaient d'ailleurs obtenu le droit de ne pas travailler le jour de la Ste Barbe, pratiquaient ce jeu sur leur lieu de travail, généralement le lundi et les lendemains de fêtes. Plusieurs mineurs ont accepté d'expliquer de mémoire ce jeu qu'ils tenaient de la génération qui les avait précédés dans la profession, au cours d'un enregistrement consacré au mineur d'argile.

Enregistrement sur cassette effectué par M. J.-P. MABRUT à Provins le 19 avril 1980 : Le mineur en argile, avec MM. R. CHAPOTOT, A. HAZEE et L. TAILBOUX.

Le "jeu de la plaque" qui, courant dans les années 1920-1930, fut ainsi nommé car il se jouait sur la plaque tournante qui permet d'orienter les wagonnets à un croisement de galeries.

Plusieurs mineurs se retrouvaient à "un carré" et "jouaient la bonbonne de vin blanc sur une plaque". Sur cette plaque étaient inscrits le nom du fabricant et celui du lieu de fabrication.

MM. HAZE, TAILBOUX et CHAPOTOT mentionnent les noms de "PINOT" et "BOILEAU-PETALAT", noms donnés ici sous toute réserve orthographique.

Les participants devaient parler pour l'un de ces deux noms, puis "ils faisaient tourner la plaque". Le gagnant était celui dont le nom choisi se retrouvait devant le crochet d'arrêt de la plaque.

L'un des mineurs "remontait ensuite chercher à boire"...

Les expressions entre guillemets sont extraites de l'interview enregistré : Le Mineur en argile.

Il était doublement intéressant de mentionner ce jeu : si aucun écrit n'atteste son existence, ce jeu prouve pourtant que l'activité glaisière ne s'est pas limitée à une profession : intériorisée par les ouvriers glaisiers, elle leur inspira, dans le cadre même de leur travail, cette activité ludique aujourd'hui disparue.

HERMÉ (S. et M.). - Les Grands Pleux
Extraction d'Argile des Établissements ÉTIENNE-HENRY



Edition Gaulin - Clément G. Lacoste, Négociant sur Saïar (Aube)

Les Grands Pleux, extraction d'argile des Ets Etienne-Henri.

Exploitation de St Loup de Naud, épluchage et classement de la terre, le travail dans la mine.



Exploitation de SAINT-LOUP-DE-NAUD
L'Épluchage et le classement des terres

Espaceux, photo., éditeur



Exploitation de SAINT-LOUP-DE-NAUD

CONCLUSION

Si, à l'origine, cette étude se proposait de déceler l'intérêt sociolinguistique que pouvait recouvrir l'existence des glaisières provençales, cet intérêt se trouve ici confirmé.

En élaborant le corpus lexical de cette activité professionnelle, cette étude entendait offrir l'image d'un vocabulaire présent et vivant, reflet d'un état précis de ce langage technique. L'examen des termes recensés a permis d'isoler un certain nombre de faits qui sont autant de centres d'intérêts pour une étude sociolinguistique.

L'analyse lexicale a dévoilé des phénomènes linguistiques intéressants. Les recherches entreprises permirent par exemple d'expliquer le terme "chamotte", à priori obscur, et de révéler ainsi le "trajet linguistique" que peut parcourir un mot et l'adaptation qu'il peut subir. Elles permirent également de repérer la disparition de certains vocables et l'apparition de mots nouveaux, évolutions des techniques occasionnant une évolution des structures lexicales.

Dans le domaine concerné, nous pouvons parler de "mutation lexicale". En effet, cette étude a noté l'abondance des termes propres à l'exploitation souterraine ; elle a dans le même temps, recensé d'autres termes, moins nombreux, spécifiques aux techniques extractives des ciels ouverts. Si ces deux méthodes de travail sont employées simultanément en 1964, l'exploitation en surface tend à devenir progressivement, depuis 1961, l'unique technique extractive.

N.B. du 6 mai 1969 : le chantier de la Travance et les autres exploitations en galeries souterraines sont aujourd'hui fermées.

Il semble donc inéluctable qu'un certain nombre de vocables qui composent ce vocabulaire glaisier soit condamné à plus ou moins longue échéance à disparaître, estompé, puis supplanté par des termes plus récents, comme se sont peu à peu effacés les noms d'outils propres au travail artisanal des premières glaisières.

Il était donc urgent de consigner ce lexique appelé à disparaître sans pour autant limiter son étude au seul intérêt documentaire.

Après ces constats, il était alors possible d'établir des relations de cause à effet entre ce milieu professionnel et la langue, de montrer son influence sur le lexique et de mettre en évidence "les paramètres situationnels et sociolinguistiques".

DESRIAT & HORDE, *La Langue Française au 20^e siècle*, Bordas, Paris 1976, p. 181.

En s'attachant à la genèse et à la progression d'un vocabulaire professionnel, cette étude a permis de révéler l'évolution d'un langage technique, lié étroitement à une évolution de la profession envisagée ; de noter par conséquent la covariance entre les phénomènes sociaux et les traits linguistiques.

Toutefois, l'impact de cette activité provençaise dépasse le simple cadre du lexique puisqu'il a été également possible de déceler les ramifications de cette activité glaisière dans la vie locale et régionale, en révélant son influence sur la toponymie, sur la vie quotidienne et la littérature régionale.

Par ailleurs, la seule survivance de cette activité glaisière se décline dans le roman de l'auteur provençal André SUARNET : *La Grande Mentrie*. Ce roman — exemple apparemment unique dans la littérature régionale — parut en 1935 aux Editions Nouvelles à Paris. Jean Renoir projetait de l'adapter à l'écran en 1939, mais la guerre empêcha la réalisation de ce film.

Souvent influencé par sa propre expérience ou son environnement l'écrivain décrit, dans ce roman, la pénible condition de l'ouvrier glaisier dans les années 1930.

Sevilles, extraction de la glaise, premiers ciels ouverts.



BIBLIOGRAPHIE

1 - Ouvrages historiques

Amanach hist. et topograph. de la ville de Provins pour l'année bissextile Mil sept cent quatre-vingt. A Provins chez les Libraires, MDCCCLXXX. Avec approbation et permission.

Amanach hist. et topograph. de la ville de Provins pour l'année Mil huit cent quatre-vingt quatre. A Provins chez les Libraires, MDCCCLXXXIV.

La Céramique dans le Provinois, BOISSET Claude. Les argiles et leurs utilisations (tuiles, briques, carreaux, poteries). Sté d'Hist. et d'Arch. de l'arrondissement de Provins (S. & M.), Documents et Travaux IV. Fasc. 1 Provins au siège de la Sté 1972.

La Feuille de Provins, journal de l'arrondissement. Annonces légales et avis divers. N° 45, 36^e année, 23 nov. 1850.

La Feuille de Provins, id., N° 47, 25 nov. 1850.

Origine et formation des noms de lieux habités de l'arrondissement de Provins, LECOMTE M., extrait du Bulletin d'Hist. et d'Arch. de l'arr. de Provins n° 1^{er} vol. (1892-94) C. Louage 1895 p. 23-135.

Seine et Marne, Géographie, Histoire, Statistique, Administration, MALTE BRUN V.A. Les éd. du Bastion. Rééd. de l'ouvrage de 1862 (acheté d'impr. sur les presses des éd. du Bastion, dep. leg. 2^e trim. 1979).

Provins d'hier, Provins de demain, MARZIN Anne YL, 95^e congrès des Stés Savantes Reims 1970.

Minéralogie de Provins et ses environs OROUX Christophe, avec l'analyse de ses Eaux Minérales, dans les PROCEDES mis à la main de ses procédés, le régime que l'on doit suivre, et d'autres choses sur ces eaux. Tome 1. Paris, chez Barbon, Imp. Libr. rue des Mathurins, A Provins, de l'Imp. Lebeau, An XI (1803).

Le Mail français, PIERRETTE Alain. Pion 1976 éd. du Livre de Poche. Paris 1979. Tome I (N° 5212) C. Louage 1995 p. 440-485.

2 - Ouvrages techniques

Revue de l'Industrie Minière, vol. 61, N° 4 Avr. 1979.

CEYLAN J. "Propriétés céramiques et réfractaires des argiles de Provins" p. 230-234.

COLSON C. "Les camélines d'argile plastique du bassin de Provins" p. 207-209.

FABRE M. "Les produits céramiques et les traitements des argiles de Provins à la Sté Densin-Amin-Minéraux" p. 235-240.

L'Industrie de l'argile à Provins, FABRE M., Notes de la Conf. Europ. des argiles, 17-18 juin 1976, Provins.

3 - Ouvrages linguistiques

Dictionnaire étymologique de la Langue française, BLOCH O. & WARTOUG W. P.Y.F. Paris 1932, 5^e éd. 1968.

Atlas linguistique et Ethnographique de la Champagne et de la Brie, Ed. du C.N.R.S. Paris Vol. 8 1969, vol. 10, 1978.

Introduction à la dialectologie française CHAURAND Jacques, Bordas, Paris 1972.

La Toponymie française, DALUZAT A. Réed. Paris 1960.

Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, DALUZAT A. & ROSTANG Ch., Larousse, Paris 1963, 2^e éd. 1978.

La langue française au XX^e siècle, DESRAT & HORDE T., Bordas Paris 1976.

Dictionnaire Quillet de la Langue française en 4 vol. c. 1975, Paris, D.L. janv. 83.

Dictionnaire usage illustré Quillet 1983 Lib. Quillet et Flammarion Paris D.L. 1982.

Dictionnaire moderne Anglo-Français Larousse par Marie DUBOIS, Larousse Paris 1960 (Réimp.).

Le patois Briard, DIOT Auguste, dont particulièrement le patois parlé dans la région de Provins, suivi des 2 suppl. de 1905 et 1932, avec une préface d'Henri Bouroulet, Réimp. de l'éd. de Provins 1930-32. Avec le concours de la Sté d'Hist. et Arch. de Provins. Laflize Reprints, Marseille 1979.

Langue Française (34) mai 1977, Larousse Paris 1977 "Linguistique et socio-linguistique" ENCREVE P.

Encyclopédie Oiderot, Vol. 1, tome HV, A Paris MDCCCLXII. Vol. 1, tome VII-IX, A Paris MDCCCLXIII. Penguin, New York, Paris 1969.

Langue française (2) mai 1969 : **Le Lexique**, L. GUILBERT, Larousse, Paris 1969, "Principaux faits linguistiques observés" GILBERT Eme.

Langue française (17) fév. 1973 : **Les vocabulaires techniques et scientifiques**, Larousse, Paris 1973, "Remarques sur la diffusion des mots scientifiques et techniques dans le lexique commun" GILBERT Eme.

Grand Larousse Encyclopédique en 10 vol., Larousse Paris 1960.

Sociolinguistique : GARDON B., MARCELLESI J.B. & G.R.E.C.O. ROUEN, Approche théoriques, pratiques, Actes du colloque organisé du 27.11 au 2.12.1978 par le G.R.E.C.O. Rouen. Tome I, éd. par B. GARDON et J.B. MARCELLESI et le G.R.E.C.O. Rouen, P.U.F. Paris 1980.

Dictionnaire de l'ancien français, GREIMAS A.J. 2^e éd. revue et corr., Larousse Paris 1968.

Le Bon Usage GREVILLE Maurice, Ed. Ducot, Paris-Gembloux 1980.

Langue française (2) mai 1969 : **Le Lexique**, L. G. GUILBERT Paris 1969, "Dictionnaires et Linguistique : Essai de typologie des dictionnaires monolingues français contemporains" GILBERT Eme.

Langue française (17) fév. 1973 : **Les Vocabulaires techniques et scientifiques** L. GUILBERT, J. PEYTRARD, Larousse, Paris 1973 "La spécificité du terme scientifique et technique" GILBERT Eme.

Les mots étrangers, GURAUD Pierre, S.S. N° 1166 2^e éd. P.U.F. 1971.

Patois et dialectes français ; GURAUD Pierre, G.S. N° 1285, 3^e éd. P.U.F. 1978.

Harris's Standard French and English Dictionary, Part. 2 : English-French, Ed. by J.E. Manson (with suppl. 1962) Harrap, London 1973.

Langue du XX^e siècle en 6 vol. Tome II, Pub. de la BRUN P. AUGÉ c.1929 by Augé, Gilbon, Hollier-Larousse, Moreau & Co. Lib. Larousse, Paris 1929.

Lexis en 2 vol., Larousse de la langue française, Ed. rev. et corr. Lib. Larousse Paris 1977.

Littérature, dict. de la langue française, en 5 tomes, Ed. par Encyclopédie Britannica Inc, Chicago, Imp. R. Donnelly & Sons C., Chicago, Mars 1982. Print. in USA.

Petit Larousse en couleurs, dict. encyclo. pour Tous, Larousse Paris 1972.

Petit Larousse illustré, 1982 c.1980 Larousse Paris D.L. 82.

Petit Robert 1, dict. alpha, et anal. de la langue française. Née éd. revue et corr. mise à jour p. 1983. Le Robert Paris 1987.

Linguistique et enseignement du français, PEYTRARD J., GENOUVERIER E., Larousse, Paris 1970.

Langue française (2) mai 1969 : **Le lexique** ; L. GUILBERT, Larousse, Paris, 1969, "La recherche en lexicologie au C.R.E.D.I.F. : La part du lexique commun dans les vocabulaires scientifiques et techniques" PHAL André.

Dictionnaire des sols, PLAISANCE G. & CALLEUX A. Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S., La Maison Rustique, Librairie Agricole, horticulture, floriculture et ménages. Lib. de l'Acad. d'Agriculture, 26 r. Jacob, Paris.

4 - Etude du terme "Chamotte", et ses conséquences Les argiles réfractaires, BISCHOF Carl, Trad. sur le 3^e éd. par O. CHEMIN, H. Durot & E. Final Ed. Techn. 1969.

Bordas Encyclopédie (23 vol.) 1920, 1920, Textes et mémoires par Roger Carati, Bordas, Paris-Bruxelles-Montreal 1975.

Nouveau dictionnaire étymologique et historique, 2^e éd. rev. et corr. DALUZAT A., DUBOIS J., MOTTERAND H. Lib. Larousse Paris 1964, Trava 1969.

Der Grosse Brockhaus in zwölf Bänden, P.A. Brockhaus, Wiesbaden 1960.

L'extraction de la terre plastique dans le Condroz, DEMONCAOURT Jean, Bull. des enquêtes du Musée de la ville wallonne, t. XIV, N° 157-160, pp. 74-104.

Dictionnaire Abb.Fr., Fr./Abb. par Joseph Denis, avec la collab. de M. Eckel et H. Huter, Paris, éd. Garnier Frés 1962, 3^e tirage 1969.

Dictionnaire d'histoire et de géographie administrative : Communes de Belgique, ss. la direction de René Hasquin, tome I, Wallonie, Crêdit Universel, 1980.

Dictionnaire International des Sciences, des Lettres et des Arts, BOULET, Lib. Hachette & Co : Paris 1884.

Dizionario Enciclopedico Italiano (8) proprietaria artistica e letteraria riservata Copyright by Istituto dell'Enciclopedia Italiana fondata da Giovanni Treccani, Firenze, 1956.

Dizionario Etimologico Italiano, vol. quinto RA-ZU, Carlo Battisti-Giovanni Alessio, G. Barbara Ed. 1967.

Dizionario Garzanti Francese Italiano Italiano Francese, realizzato dalla redazione Lessicografica Garzanti Diretta da Giorgio Custodi con la supervisione editoriale di Giorgio Brunacci, Milano 1965.

Encyclopédie Universale, vol. 4, France, Paris S.A. 1980.

Encyclopédie scientifique et technique Lidis, 1970 Armando Curcio Ed. Rome-LIDS 1973, Ed. Lidis Paris fr/éditron en langue française, Dep. 8 à Bibl. du Congrès de Washington.

Essai d'un petit dictionnaire de houillère, Manuscrit 371, bibl. communale, Lidis, 1920.

Grand dictionnaire Langenscheidt, 1^{er} part. fr./Ald. 4^e éd. révisée par Karl Moser, à partir de l'éd. orig. de D^r Karl Sachs et D^r Césaré Viala, Augm. d'un suppl. Larousse Paris 1972, 2^e part. Ald./Fr. Née éd. entièrement révisée et augm. par D^r Walter Gotschalk et Gaston Benkt, à partir de l'éd. orig. de D^r C. Vialle, Larousse Paris 1966.

Grand Larousse Encyclopédique, T. II, Lib. Larousse Paris 1960.

La Houillère légonne, I. Vocabulaire, HAUST J. Lidje 1926.

Ethymologisches Wörterbuch des deutschen Sprache, KLUGE Friedrich, Walter de Gruyter and C. Verlag, Berlin 1960.

Larousse du XX^e siècle en 6 vol. Tome 8. Lib. Larousse Paris 2.29.

Vocabulaire professionnel du houilleur Borain, RUELLIER Pierre, Edele dialectologique ; Bruxelles, 1953 2^e éd. 1961.

5 - Documents consultés aux Archives départementales de l'Aube, Troyes.

La Vie en Champagne, revue, 22 r. Traversiers, Troyes.

- Brie, N° 13 (suppl.)

- Céramique, N° 36, p. 18

"C'est dans le "Napoléonien" du 29 sept. 1855 que nous trouvons pour la première fois dans la presse mention de la création d'une fabrique de porcelaine à Villevaux", N° 37 (Spécial Céramique).

- Indus, N° 89 (spécial)

- Foires, N° 82, p. 6.

"Contes de Champagne" par Charles THÉBAULT, N° 77, p. 2.

"Trav. de l'abbé J. DURAND le folklore de l'Aube" N° 96 pp. 11-12, N° 99 pp. 4-5.

"Littérature (bibliographie)" N° 67 pp. 16-47, N° 91, p. 14.

"Ecrivains de la Champagne méridionale" N° 44, pp. 8-9, N° 48, p. 2.

- 4-7. "Les Contes de la Champagne chez les romanciers" N° 66 pp. 4-7.

- Contes de Champagne, N° 77 pp. 12-13.

"-ARLAND Marcot, écrivain champenois" N° 99, p. 12.

6 - Documents consultés au Cabinet de Musique de la Bibliothèque Nationale Paris.

Tous en chœur, ARMA Paul Edit. 30 chansons pop., 15 chansons de 15 à 5 échantillons harmonisés à 2 ou 3 voix crépus ; 1942/4 "vnt" à 271/9.

Les chants du terroir en Brie, 1^{er} (1^{er}) fascicule, Crépus en Brie, imp. G. Gruot, s.d. 2 vol. in 4 ; 4^e 2^e fascicule / Vmc.66.1-2/ 29.64.45.

Rondes et chants du pays briard, MENON Pierre-Louis (Père de Roger Lecoté), Paris, Féd. Folk. de l'Ile de Fr. 1966. In 8^e (21 cm) d.L. 965/67, /B- 2.30 082 (B) N°m-4355 6/5

7 - Œuvres régionales

Sacré Mathieu, BELCROIX Cyr, Glossaire du patois briard. Le Reims 1967, 253 p., pp. 239-253.

La Rueille aux Vignes BELCROIX Cyr Ed. Le Relais (la Chapelle la Reine, 77780, chez l'auteur) 1981, 237 p.

La Grande Menetrie SUARNET André, hist. d'un château. Les Editions Nouvelles, Paris, 1935. In 16, 228 p. B.N. Paris cote 8^e Y2 82351.

8 - Articles de presse consultés aux Archives Départementales de Seine et Marne. Melun.

Le Parisien, merc. 13.07.1966 "30.000 tonnes d'argiles sont extraites chaque mois sur terre et en chantiers".

Le Parisien Libre (Meaux), 21.06.1975, "Compte-rendu des visites des professionnels de l'argile dans la capitale de ce matériau".

Le Nouvel Informateur ; 4.08.1966, "Dans les exploitations d'argile du bassin de Provins".

Le Parisien, 08.02.1969, "Des glaisiers parlent avec passion du métier, mètre qu'ils ont choisi".

Ensemble, journal du secteur de Villers-St-Georges, mars 1963, "L'extraction de l'argile dans le bassin de Provins".

L'opinion économique et financière, déc. 1953, "Les argiles céramiques du bassin de Provins" par Emile COURTAUD.

Le Parisien Libéré, 12.08.1970, "Provins, capitale de l'argile... 60.000 tonnes extraites par an".

L'Opinion de Seine-et-Marne, merc. 11.02.1948, "Un cri d'alarme : une chif. peu connue, une industrie méconnue" par Pierre MARTINAND.

La Liberté, Fontainebleau, 26.06.1963, "Valeur d'une exploitation d'argile compte selon les méthodes les plus modernes adaptées pour le charbon".

1/26.1953, "Valeur aux glaisiers de Provins".

9 - Archives sonores

La mineur en argile avec MM. René CHAPOTOT, André HAZEE, Louis TAILBOU, Enregistrement sur cassette effectué par M. Jean-Paul MBRUT à Provins le 19 avril 1980.

INDEX DES TERMES ÉTUDIÉS

Abattage, 11, 14, 18, 19, 23.
Aéragé, 10, 18, 19.
Aiguillage, 9, 18, 19.
Albraque, 10, 18, 19.
Argile céramique, 7, 14.
Argile réfractaire, 7, 14.
Banane, 11, 19, 20.
Batardeau, 10, 18, 19.
Beaux Carreaux (Les), 25.
Béquille, 11, 18, 19.
Bois des Potières (Le), 25.
Boisage, 9, 18, 19.
Boquet(s), 10, 18, 19.
Boyau de ruine, 9, 18, 19.
Broyage, 14, 18, 19.
Bulldozer, 14, 18, 19, 20.
Buton, 10, 18, 19.
Butte, 11, 19, 20.

Cadre à pieds-nus, 9, 17.
Cadre à semelle, 9, 17.

Cadre sans semelle, 9, 17.
Camionnage, 14, 18, 19.
Capote, 11, 19, 20.
Carré, 9, 19, 20.
Carreaux (Les), 25.
Carrières de Montbrun (Les), 25.
Chamotte, 14, 19, 20, 21, 22, 28.
Chapeau, 9, 19, 20.
Chapeau faux-chapeau, 9, 17, 19.
Chandelage, 10, 17.
Chandelle, 10, 18, 19.
Ciel, 9, 19, 20.
Cognée, 10, 18, 19.
Coin, 10, 18, 19.
Convoyeur à bande, 11, 14, 17.
Crawl, 9, 19, 20.
Croupin, 14, 19, 20.

Déchetage, 14, 18, 19.
Dépilage, 11, 18, 19, 20.
Diamond, 14, 20.
Dumper, 14, 19, 20.

Ensachage, 14, 18, 19.
Étréillon, 10, 18, 19.
Exhausta, 10, 18, 19.

Fichet(s), 10, 18, 19.
Fortes Terres (Les), 24.
Front de taille, 11, 18, 19.

Galerie de dépiilage, 9, 17.
Galerie de roulage, 9, 17.
Galerie de traçage, 9, 17.
Galerie touche-à-touche, 9, 17.
Géaises (Les), 25.
Géaises (Rue des), 25.
Glaise, 6.
Glaisier(s), 7, 17, 26.
Glaisières(s), 5, 7, 18.
Gloises (Les), 25.
Grisou, 10, 18, 19.

Heminette, 10, 18, 19.
Hoyau, 10, 18, 19.

Lampe de sécurité, 10, 17.
Locotracteur, 11, 18, 19, 23.
Lorry (les), 10, 18, 19.

Marnières (Les), 24.
Marnottes (Les), 24.

Marteau-bêche, 11, 17, 23.
Mineur continu, 11, 17.

Niveleuse, 14, 18, 19, 23.

Parement, 9, 18, 19.
Pelleteuse, 14, 18, 19, 23.
Pied, 9, 19, 20.
Plaque, 10, 19, 20.
Poteau, 9, 18, 19.
Potières (Les), 24.

Recomposition, 18, 19.
Routage, 11, 18, 19.
Ruine, 11, 20.

Sauterelle(s), 11, 18, 19.
Scraper, 14, 19, 20.
Séchage, 14, 18, 19.
Semelle, 9, 19, 20.

Terrier Blanc (Le), 24.
Terrier Rouge (Le), 24.
Toit, 9, 18, 19.
Traçage, 9, 18, 19.
Tuilerie (La), 24.

PUB D'ANTAN

Cette "réclame" des Ets Corniot, fabricants de la "Brosse Suzanne" est parue au début du siècle dans une revue industrielle.

Ces publicités sont intéressantes car elles nous fournissent d'excellentes informations sur la vie industrielle et artisanale passée de notre région.

Cette "archéologie", comme la nomment les spécialistes, transparaît dans ces annonces de presse et si quelques-uns de nos abonnés disposent de tels documents, nous serons heureux qu'ils nous en fassent part. (Une très bonne photocopie peut convenir mais si vous nous adressez l'original, il va de soi que nous vous le retournerons par courrier).

NOS PHOTOS ANCIENNES

Depuis l'édition de FOLKLORE DE CHAMPAGNE N° 109, nous publions régulièrement en pleine page — et parfois en double page — des

photographies anciennes. Ce sont des documents que nos lecteurs et amis nous prêtent pour publication. Ce sont aussi des tirages issus de plaques de verre que le hasard nous a permis de collecter. Ces photographies sont généralement référencées mais, il peut arriver que la mention manque d'exactitude. Ce fut le cas pour le portrait publié page 37 de notre numéro 113.

M. Robert Jay, ancien maire de Villeneuve-au-Chemin, a bien voulu nous transmettre les rectifications qui s'imposaient.

La mention Mme LORNE-LASCALT est inexacte. Il s'agit de Mme Olympe Esther HUCHARD, née à Villeneuve-au-Chemin le 3 janvier 1839 et décédée le 11 février 1918. Elle s'était mariée le 27 avril 1869 avec M. Emile Amiable Zozine LORNE, né à Lassigny (89) le 15 novembre 1839 et décédé à Villeneuve le 14 février 1921. La mention exacte devait donc être :

VILLENEUVE-AU-CHEMIN (10), Mme LORNE-HUCHARD, vers 1880.



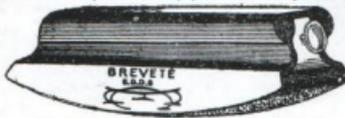
E. CORNIOT, INVENTEUR & FABRICANT à ÉPERNAY (Marne)

BROSSE SUZANNE (Brevetée s. g. d. g.)

à Bandes Mobiles, en Toile Émerisée ou Verrée pour le Nettoyage et le Polissage des Pices métalliques, les Bois, etc., etc.

Cette Brosse est d'une très grande utilité pour les Ménages, les Amateurs de Découpages, les Menuisiers, les Mécaniciens et en général tous ceux qui ont à nettoyer ou à polir. Les bandes étant mobiles peuvent être remplacées instantanément, au fur et à mesure de leur usage.

La Brosse, garnie d'une Bande Émerisée, sert, dans les ménages, pour le Nettoyage et le Polissage de toutes les Pices métalliques demandant un brillant, telles que : Couteaux, Fourneaux, Fers à repasser, etc., pour les Pices plates, telles que : Couteaux et Hachoirs, les mettre à plat sur le bord d'une table et frotter avec la Brosse; de cette ma-



E. CORNIOT, inventeur et Fabricant à ÉPERNAY

THE "SUZANNE" BRUSH PATENTED With Movable Bands, in Emery or Glass Cloth. For Cleaning and Polishing Metals, Wood, etc.

DEPILÉ "SUZANNE" "POLLICIAIO". A Bandas Móviles, en Fojidos Emeryadas ó Vidriadas. Para Limpiar ó Polir los Pices Metálicas, Maderas, etc.

BURSTE "SUZANNE" PATENTIRT. Mit beweglichen Banden, in Seidengewebe oder Glas. Zum Reinigen und Polieren von Metallstücken, Holz, u. s. w.

DONT ACTE !

Le président de la M.J.C. Maison pour Tous de Marigny St Flavy nous signale que l'article sur MARIGNY LE CHÂTEL en 1789, paru dans FOLKLORE DE CHAMPAGNE N° 113 "L'AUBE DE LA REVOLUTION", page 27, est de **Nicole SANSON** et non de Pierre Desmoulière comme nous l'avions malencontreusement mentionné.

Que l'auteur veuille bien nous pardonner cette erreur bien involontaire.

EXPOSITION

Sur le thème de la "Métallurgie-Travail des Métaux", l'Association Traditions et Innovations Métallurgiques Ardennaises propose, du 10 juin au 15 octobre 1989, une exposition "La Métallurgie au Pays des Quatre Fils Aymon" présentée à BOGNY S MEUSE, Ancienne Manufacture ardennaise (Levrez), rue de la Vallée.

On aborde ici le thème "Boulons et Boulonnerie" au sens large, prenant en compte la boulonnerie, le décolletage, l'estampage, la forge et la galvanisation.

Sont présentés et exposés les différents savoir-faire, techniques et procédés de fabrication des produits et leur évolution les diverses machines, instruments et produits, l'ensemble étant restitué dans une évolution des techniques.

Une présentation des entreprises de Bogny est aussi réalisée par la mise en scène des différentes étapes, de la conception à la réalisation d'un produit "spécialité, image de marque" de l'entreprise.

Est présentée aussi l'évolution et l'impact de l'industrialisation de la Vallée de la Meuse à travers l'histoire de la "Grosse Boutique" de 1834 à 1954.

Pour compléter cette exposition, des circuits-itinéraires pédestres permettent la découverte du quartier de la "grosse Boutique" avec les éléments touristiques de Bogny s Meuse.

Des documents audio-visuels et vidéo, un plan-guide sont à la disposition du public sur le lieu d'exposition.

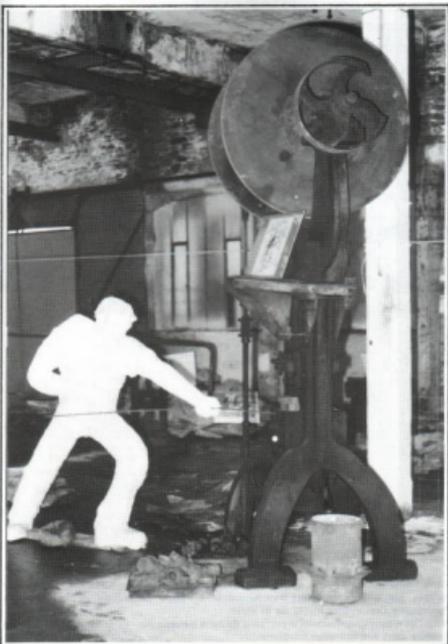
CIMETIERE MONUMENTAL

M. Roger Canard nous écrit :

« Si un jour vous êtes intéressé par l'histoire de la région au travers des sépultures, sachez que nous avons la chance de posséder, à Châlons, un cimetière créé en 1783 avec un carré consacré aux officiers de l'Empire comprenant quatre vingt trois tombes recensées. Certaines de ces tombes sont en instance de classement étant donné leur intérêt historique et architectural. »

C'est en effet un axe de recherche fort intéressant, notre région ayant été — hélas ! — un lieu privilégié pour les grands combats depuis au moins deux siècles.

Si nos lecteurs sont intéressés et si nous pouvons obtenir une documentation suffisamment complète pour notre région, nous sommes d'accord pour présenter une étude sur ce sujet.



SUR LE PLUS BEL OUVRAGE DE LA NATURE.

LA beauté est tout ce qui captive les yeux : la tête en est le Siège, c'est sur le visage qu'elle déploie sa force et sa majesté ; quand nous sommes privés des objets précieux qui nous embellissent, et qu'on trouve un Artiste qui, par ses talents, peut remédier à ce que les maladies auraient altéré en nous, et même suppléer à ce qu'elles nous ont ravi, on ne doit nullement balancer à se livrer à lui.

Le Sieur JOSSELIN, dentiste, natif de Paris, prévient les personnes, qui auraient besoin de son art, qu'il fait l'extraction des dents, surdents, chicots, racines et dents cassées, avec toute la dextérité qu'exige cet art important et salutaire. Il nettoye les dents, les plombe, les plaque en or, les sépare l'une de l'autre ; afin d'empêcher la carie de se communiquer ; il en remet d'artificielles et de naturelles, avec lesquelles on peut manger nombre d'années, sans crainte de les déranger, et qui ne nuisent nullement à l'harmonie qui doit regner dans cette partie intéressante du corps humain. Il arrange aussi les dents des enfans, leur fait prendre leur place naturelle, lorsqu'elles sont mal rangées.

Il tient tout ce qui convient pour la conservation des dents, tel qu'opiat dentifrice, elixir anti-scorbutique ; poudre pour les blanchir, et éponges préparées.

Il prévient le Public, qu'il a fixé son domicile à Langres, Département de la Haute-Marne, et qu'il ne restera que six jours dans cette Commune.

Il est logé chez M

Guirinaud

Rue *Barriol* N.° 38
SALUT ET RESPECT, JOSSELIN.

DÉPARTEMENT

DE LA

HAUTE-MARNE.

ARRONDISSEMENT

de *Chaumont*

COMMUNE

de *Suisville*

PATENTE de *Maréchal Ferrant*

MAIRIE de *Suisville*

COMMUNE de *Suisville* dont la population
est de *247* âmes.

BON POUR L'AN MIL HUIT CENT VINGT ~~trois~~ *huit*

Les patentes doivent être
délivrées sur papier du timbre
de 1 franc 25 centimes.

LE Maire de la Commune de *Suisville* sur la
déclaration à lui faite par M^r *Noyer Nicolas*
ayant son principal domicile dans cette Commune, qu'il
entend exercer le *Métier de Maréchal Ferrant*
et sur la présentation de la quittance à lui délivrée
le *quinze février 1828* par M^r *Villemaier*
Percepteur des contributions directes; de laquelle il résulte
qu'il a payé les — douzièmes échus du droit de Patente;

Lui a en conséquence délivré la présente Patente, au
moyen de laquelle il pourra exercer pendant l'an *1828*
le *dit métier de Maréchal Ferrant* sans trouble ni
empêchement, en se conformant aux lois et aux règlements
de police.

Et a ledit *Noyer Nicolas* signé sur la
présente.

Fait à *Suisville* le *quinze février* an *1828*

Le Maire de la Commune de la Commune de

Suisville *Jean B. Bernard*
Maire

Sciez de la Commune.



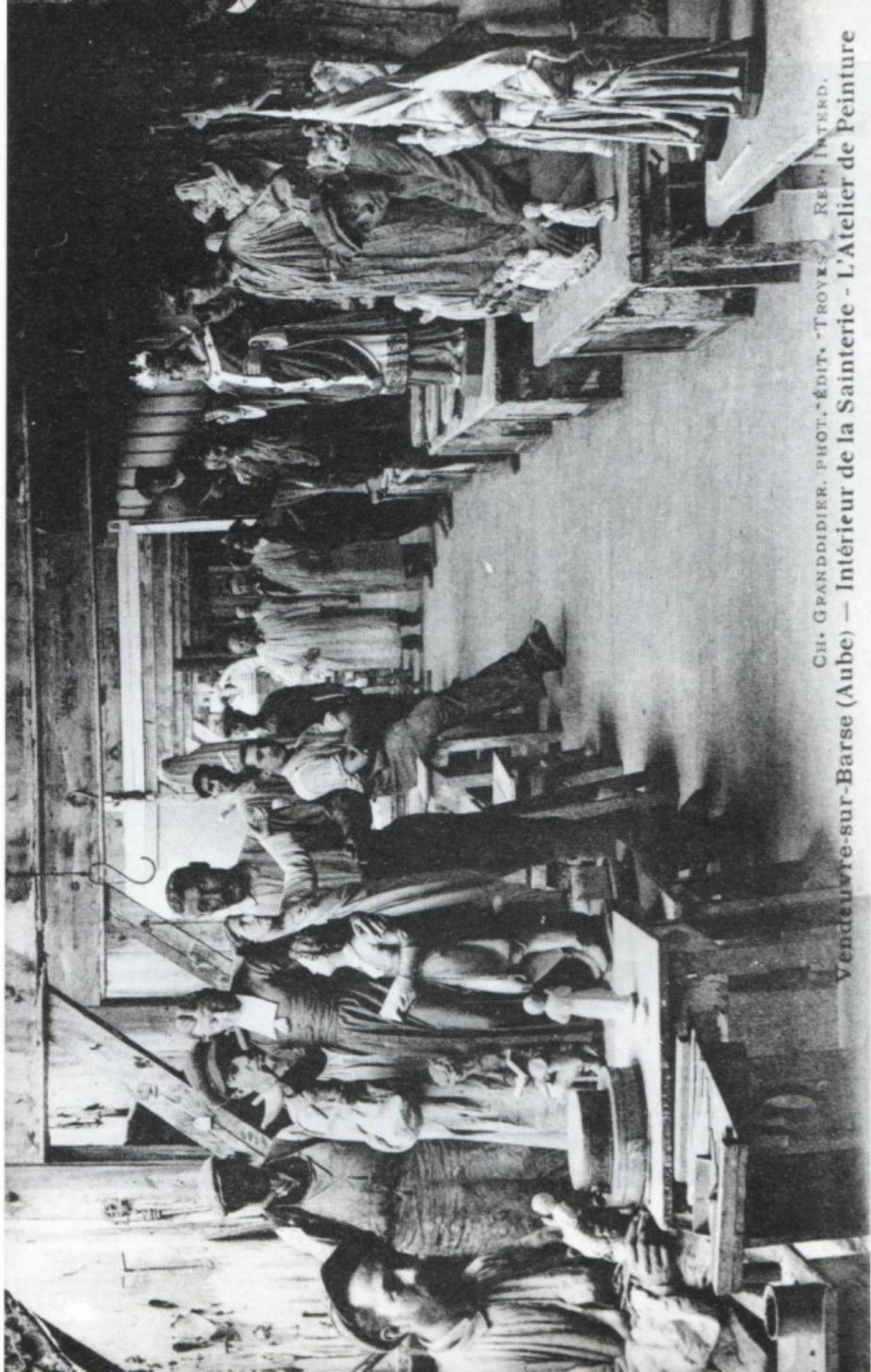
Signature du requérant.

Le Citoyen Bernard Day 30/
Noyer Nicolas a un 8/10
est de 22 franc a payer



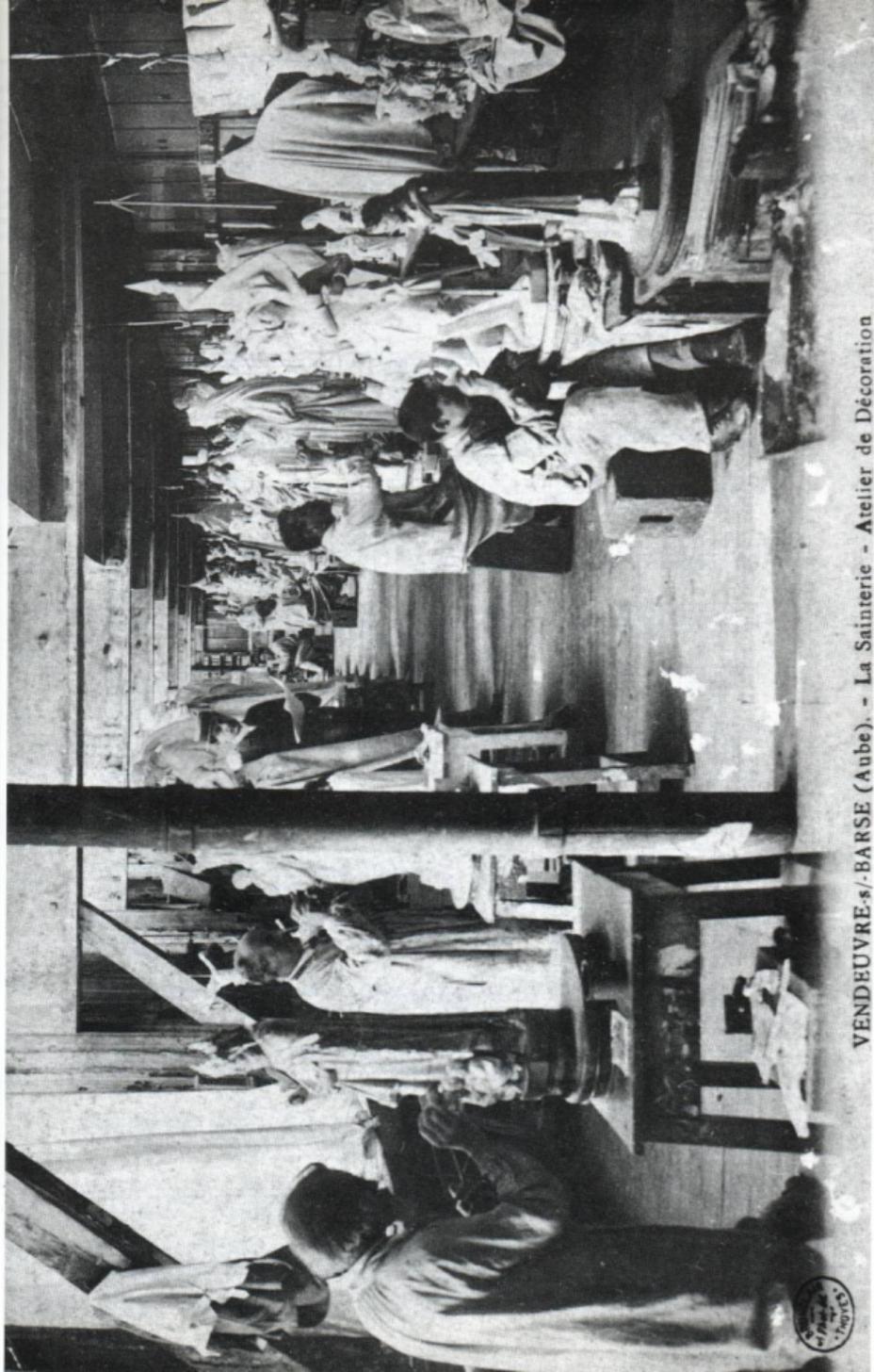
Lavandières vendeuses, Vendeuse sur Barse, début XX.
Plaque de verre. Coll. privée.





CH. GRANDDIDIER. PHOT. "ÉDIT. "TROYES" REPR. INTERD.

Vendevrè-sur-Barse (Aube) — Intérieur de la Sainerie - L'Atelier de Peinture



VENDEVRE-s-BARSE (Aube). - La Sainterie - Atelier de Décoration



LES DILETTANTES

VALSE TZIGANE mélodique

N° 20

Henry AUBERT Compositeur de Musique à RAMERUPT

Henri AUBERT de Ramerupt, violoniste, compositeur de musique "sans droit d'auteur", travaillait avec Henry FAILLENOT, également violoniste et compositeur.

L'un et l'autre produisaient des airs à succès et cela n'allait pas toujours sans heurts car il est arrivé qu'Aubert tente de s'attribuer la paternité de certaines compositions de Faillenot.

Malgré tout, l'association resta durable et nous en voulons pour preuve cet air, paru dans le recueil N° 7 et dédié à Aubert à son ami Faillenot.

Grâce à l'enquête conduite par Thierry Richarme, nous avons eu la chance de découvrir plusieurs manuscrits, dont celui de cette partition pour 1^{er} piston ou clarinette, avec sa dédicace.

1^{er} Piston ou 1^{re} Clarinette

The musical score is written for 1^{er} Piston or 1^{re} Clarinette. It begins with a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a 3/4 time signature. The tempo and mood are marked "amoroso" and "p" (piano). The score consists of 12 staves of music. The first staff starts with a treble clef and a key signature change to two flats (B-flat and E-flat). The second staff has a dynamic marking of "f" (forte). The third staff has a dynamic marking of "ff" (fortissimo). The fourth staff has a dynamic marking of "p" (piano). The fifth staff has a dynamic marking of "f" (forte). The sixth staff has a dynamic marking of "p" (piano). The seventh staff has a dynamic marking of "p" (piano) and is marked "Trio" and "espressivo". The eighth staff has a dynamic marking of "p" (piano) and is marked "Clar.". The ninth staff has a dynamic marking of "f" (forte) and is marked "Brilliant". The tenth staff has a dynamic marking of "p" (piano). The eleventh staff has a dynamic marking of "f" (forte). The twelfth staff has a dynamic marking of "ff" (fortissimo). The score ends with a double bar line and a fermata.

à mon collègue et ami H. Baillienot Compositeur de musique,

Les Dilettantes

Valse tyrolienne Mélodique pour piano ou clarinette H. Aubert

Allegretto

Crescendo

Allegretto

Moderato

clar

C.C.

Henry AUBERT

Compositeur de Musique

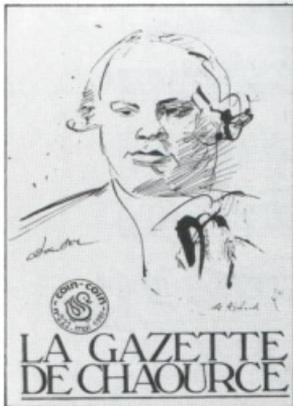
4 RAMPONNET (Aubert)



LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - MJC - 10210
Chaource

N° 222 - Bonjour ! - Trois jours de randonnée - Concert passion 1989 - A la Mère du muguet - Voyages dans le passé - Moulins à cylindres 101 au Breuil (Envy le Châtel) - Histoire de la boulangerie - Vauban ! - L'heurtoir - Biocentraire - le Terny-Est

N° 223 - Soirée Senechal - Activités MJC - En direct du collège - Le club journal - Enquête sur les collégiens - Constate du mon village ? - Souvenirs sous un cadran solaire - Rouget de l'île ...



LA MEMOIRE DE L'AUBE - URAQE - BP 118 - 10300 Ste
Sovine

N° 21 - (1^{er} semestre 1986) - La vie quotidienne dans l'Aube - L'église de Vauxce sur le moulin - Roger Lanzaac - son mariage à Troyes le 1.5.1896 - Mort mystérieuse de Gilbert Gibier - En février, froid glacial et neige - Un pan de la tour Riglet s'effondre ...



N° Spécial 1986 - Concours à l'école - Charry le Bachot, notre village en 1939-45 - Denry-St Pierre et son passé - Gyl sur Seine, l'arbre de la Liberté, le pont de Courtenoy, N.D. des Vignes - Les Rieux de 1770 à 1970 - Villeneuve la Grande, du bé au pain ...

EKLITRA N° 23 - Bibliothèque municipale - 80000
Amiens

Plaidoyer pour l'orthoponie - Les noms qui désignent la mauvaise terre calcaire dans les parlers de la Somme et des confins - Noms de personnes d'Esperigney au XVI^e - Naissances paradoxales de la littérature picarde - Pou il pouve - Une nouvelle version du chant traditionnel - Jean Larpuelle - La vie dans un village du Pays de Calais à l'époque du front - La famille d'architectes picards (Bulant XVI^e XVI^e)

HISTOIRE SOCIALE D'UNE COMMUNE DE L'AMENCOIS :
ORESMAUX - Ed. Eklitra - 80000 Amiens

Cette plaquette de Gérard Hiroux nous entraîne dans le quotidien de la vie à Oresmaux, village du plateau sud Amiénois, de la Rivolta à la Seconde Guerre mondiale. Plans, documents photographés, illustrent l'ouvrage.

LE VIQUET - N° 84 - PTPN - BP 600 - 50010 St Lô
ceDEX

La pêche au grand filet dans la baie du Mont St Michel - Bédé - La langue normande dans "L'ensocollée" - Le clergé de la Manche pendant la Révolution - Le curé constitutionnel

AGUIANNE - LE SUBBIET - N° 152 - SEFCO - Les Granges
17400 St Jean d'Angély

Vie de l'association - Un disciple de Newton à la Rochelle - Jean Théophile Désaguliers (1683-1744) - Les Châtreaux - Sur les chemins des fontaines - L'incroyable destin de René Caillé - La Caffa - Histoire protestante de notre région - Les noms de famille Minissale - Culture de travail et culture d'entreprise - Brasserie du bicentenaire



BULLETN DE LA STE DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE N°
611 - Musée - 80000 Amiens

Séances du 10.9.1988, 8.10.1988, 12.11.1988, 10.12.1988 - L'Abbaye de N.D. de Breteuil - A propos du Général Louis Faucher 1818-1889

LA FRANCHE-COMTE N° 42 - 2, rue des Lys - 70800
Fontaine les Luxeuil

Le pott A. Milrand était revenu à Roches à Vanon le 3.6.1923 - Découvrir les musées comtois : Lons le Saunier, Lods, Sarré de Crozon d'Arbois - Le pionnier du vol postal - Ernest Mathis - 1872 - dernier voyage de Vézou à Besançon par la diligence de la Messagerie Lemohor - Eglises - Les plaisanteries des paroisses d'Yvaonne et Rougemont - Tourneur de tabatières - Mémoire d'une vache ! - Mésécine d'avant hier

AU PAYS DES RIEZES ET DES SARTS - N° 113 - M.N. Devoir
- Regnievez 08230 Rocroi.

L'abbé Hervé Jacobs (1919-1985) - El Couvin en 1945 ? - La tombe du GI Bidot - L'instigateur du schisme de "La Petite Eglise" - La Coopérative "L'Espérance" de Nîmes en 1907 - Un musicien henruyer dans la Révolution - Les bouquetiers - L'enseignement et les écoles à Cul-des-Sarts de leur origine en 1800 à nos jours - Le Body (1826-1976) - Contes et poèmes ...

STORIA E MEDICINA POPOLARE - 1/1989 - Via Ferruccio 26
- 00185 Roma Italia

Filoterapia, pratica e credenze tradizionali relative alle piante nella provincia di Roma - La rassicurante paura della morte - Prolegomeni in un'area della Campania - l'Agno nocivissimo-sarmino - il baolo dei morti nella tradizione popolare di Sardegna - La medicina sociale nell'antico Egitto

Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

le patrimoine
l'histoire locale
les savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

RADIO PAYS DE LANGRES



LISEZ

La mémoire de l'Aube

Le Journal qui se souvient

LA MEMOIRE DE L'AUBE

"Le journal qui se souvient"

est en vente chez les marchands de journaux

Les 22 premiers numéros, couvrant la période 1946-1954, ont été réunis en un volume cartonné sous jaquette illustrée — 326 pages — plus de 900 photos. (format 39 x 28 cm, poids 1,600 kg).

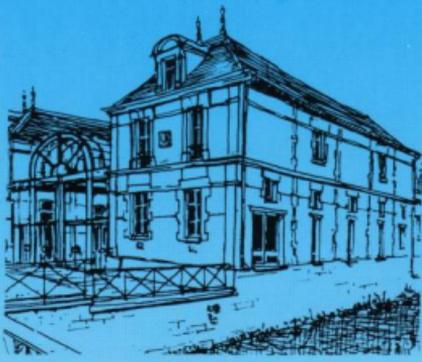
PRIX : 149 F. En vente chez les libraires de l'Aube.

LA MEMOIRE DE L'AUBE - B.P. 118 - 10300 STE SAVINE

MAISON DE LA VIGNE ESSOYES

Tél.: 25.29.64.64

FERMETURE ANNUELLE
TOUSSAINT A PAQUES



Radio France
REIMS



95.1 **94.8** **103.4**
CHALONS EPERNAY



Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTISOYES que reviennent les plus belles fêtes.
CHAMPAGNE DEFONTISOYES tu pétilles dans nos têtes...
Sur le coteau d'ESSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître.
CHAMPAGNE DEFONTISOYES, tu nous fais tourner la tête !...

CHAMPAGNE
Defontsoyes
FONTETTE
10380 ESSOYES
TEL. 25.29.60.63

FAITES SAUTER
BOUCHON